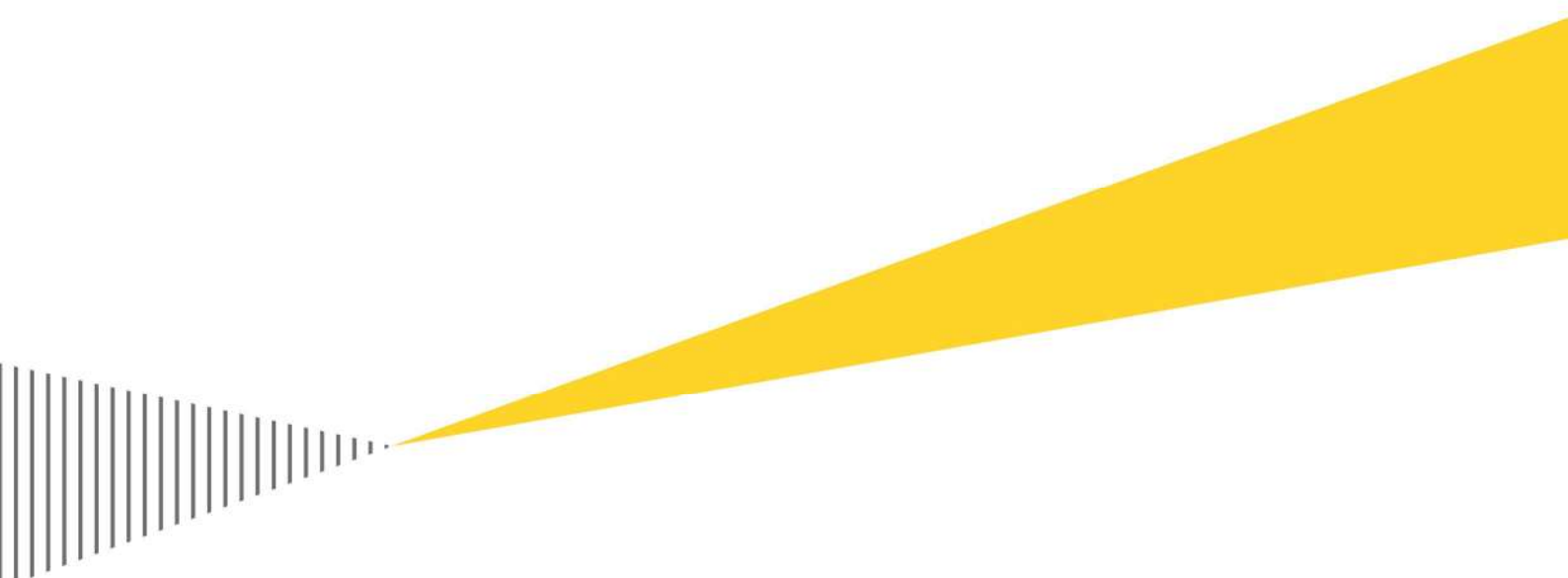




Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du Conseil de Surveillance de l'établissement Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directeur général et visés par le comptable public le 10 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard du référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « ETAT PF1 – Changements de méthodes comptables, changements d'estimations et corrections d'erreurs » de l'annexe des comptes annuels, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation de la provision pour compte épargne-temps, d'une part, et le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des emprunts obligataires in fine, d'autre part.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Valorisation des recettes de l'activité « séjours » afférentes à l'activité « soins » (T2A)

Les recettes de l'activité « séjours » correspondent aux facturations des séjours d'hospitalisation émises envers l'assurance maladie, les mutuelles et les patients, le cas échéant. Elles représentent 52,7 % des produits d'exploitation enregistrés au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces recettes sont calculées selon le cadre réglementaire de financement à l'activité (T2A).

Risque identifié	Notre réponse
La fiabilité des recettes comptabilisées liées aux séjours dépend i) de la complétude des éléments constitutifs du dossier de séjour d'hospitalisation renseigné par les services et ii) de la correcte application à ces éléments, sous la responsabilité du département d'information médicale (DIM), de règles de codage spécifiques définies principalement dans le référentiel universel CIM-10. Le Plan d'Assurance Qualité (PAQ), élaboré par le DIM, recense les risques et les procédures de contrôle mises en œuvre. La correcte valorisation des recettes liées aux séjours repose essentiellement sur l'adéquation de la conception du PAQ et sur l'efficacité de son fonctionnement. Dans ce contexte, nous avons estimé le risque portant sur la valorisation des recettes liées aux séjours comme un point clé de l'audit.	Nous avons effectué un examen critique des risques mis en évidence par le DIM de votre établissement et évalué l'adéquation du PAQ qui vise à les couvrir. Pour ce faire, nous avons eu recours à un expert externe Médecin de l'Information Médicale (MIM) qui nous a assistés dans la réalisation des travaux suivants : ► prise de connaissance de l'environnement de contrôle des processus pilotés par le DIM (organisation, équipe, outils) ; ► appréciation de l'adéquation des contrôles prévus par le PAQ avec les risques identifiés ; ► pour une sélection de dossiers contrôlés par le DIM de votre établissement, réexécution des contrôles prévus par le PAQ, appréciation de la traçabilité des contrôles du DIM, et comparaison des résultats obtenus aux conclusions du DIM de votre établissement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du directeur général et du comptable public daté du 10 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil de surveillance. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres du conseil de surveillance appelés à statuer sur les comptes.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de l'établissement Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier par votre conseil de surveillance du 12 juin 2014.

Au 31 décembre 2019, nous étions dans la sixième année de notre mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général et visés par le comptable public.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Montpellier, le 10 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Thérèse Mercier

IERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS

- 1 -

BILAN

COMPTE FINANCIER 2019

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
ACTIF	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :					
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00		0,00
	Frais d'études, de recherche et développement	233 895,57	8 340,01	—	225 555,56	115 828,80
	Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	29 266 466,19	22 721 974,27	—	6 544 491,92	7 037 964,57
	Autres immobilisations incorporelles	3 532 830,16	369 144,19	—	3 163 685,97	2 791 224,63
	Immobilisations incorporelles en cours	244 066,20	0,00	—	244 066,20	130 650,61
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :					
	Terrains	44 754 836,18	8 893 078,69	—	35 861 757,49	36 131 977,47
	Constructions	610 478 642,90	401 128 257,61	—	209 350 385,29	214 452 253,74
IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage industriel	209 594 109,74	147 397 079,22	—	62 197 030,52	64 977 949,30
	Autres immobilisations corporelles	56 549 763,63	48 227 618,71	—	8 322 144,92	8 624 732,61
	Immobilisations corporelles en cours	24 217 543,92	0,00	—	24 217 543,92	14 952 126,34
	Immobilisations reçues en affectation	0,00			0,00	0,00
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	0,00		0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :					
	Participations et créances rattachées à des participations	115 751,00	0,00	—	115 751,00	113 751,00
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00		0,00	0,00
	Prêts	0,00	0,00		0,00	0,00
	Autres	27 141,17	0,00	—	27 141,17	27 141,17
	TOTAL I	979 015 046,66	628 745 492,70	—	350 269 553,96	349 355 600,24



COMPTE FINANCIER 2019

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX	APPORTS	83 932 381,88	83 879 911,35
	RÉSERVES :		
	Excédents affectés à l'investissement	45 469 768,11	45 469 768,11
	Réserve de trésorerie	24 798 720,61	24 798 720,61
	Réserves de compensation	1 792 116,63	1 651 016,37
PROPRES	REPORT À NOUVEAU :		
	Report à nouveau excédentaire	2 814 327,19	2 598 623,08
	Report à nouveau déficitaire	-49 758 262,92	-51 536 631,52
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	-1 758 544,24	3 202 655,31
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 027 969,53	13 430 719,16
TOTAL I	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 926 753,00	3 086 870,00
	DROITS DE L'AFFECTANT	0,00	0,00
		125 245 229,79	126 581 652,47

COMPTE FINANCIER 2019

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
ACTIF	STOCKS ET EN-COURS :					
	Matières premières	0,00	0,00	0,00		0,00
	Autres approvisionnements	12 760 624,96	—	12 760 624,96	—	11 207 607,60
	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00		0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00		0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0,00		0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00		0,00
CIRCULANT	CRÉANCES D'EXPLOITATION :					
	Hospitalisés et consultants	11 983 631,65	—	9 620 704,15	—	-579 210,94
	Caisse pivot	117 848 799,39	—	117 848 799,39	—	108 124 876,29
	Autres tiers payants	37 010 179,94	—	37 010 179,94	—	40 279 852,85
	Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0,00		0,00		0,00
	Autres	2 469 359,72	—	2 469 359,72		1 301 680,11
	CRÉANCES DIVERSES :	30 778 674,91	—	30 778 674,91		27 497 470,09
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00		0,00
	DISPONIBILITÉS	602 591,68	—	602 591,68		2 762 472,60
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 402 400,75	—	1 402 400,75		854 432,79
COMPTES DE RÉGULARISATION	TOTAL II	214 856 263,00		9 620 704,15		191 449 181,39
	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00		0,00		0,00
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	27 420,00	—	27 420,00		31 990,00
	DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	2 310 922,24	—	2 310 922,24		2 479 660,44
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00		0,00		0,00
ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF		0,00		0,00		0,00
TOTAL GÉNÉRAL		1 196 209 651,90	638 366 196,85	557 843 455,05		543 316 432,07



COMpte FINANCIER 2019

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES		1 230 309,50	—
RISQUES ET CHARGES		29 570 711,08	—
	TOTAL II	30 801 020,58	—
	DETTES FINANCIÈRES :		
	Emprunts obligataires	30 000 000,00	—
	Emprunts auprès des établissements de crédit	196 088 134,07	—
	Emprunts et dettes financières divers	1 608 736,37	—
	Crédits et lignes de trésorerie	14 956 000,00	—
DETTES	DETTES D'EXPLOITATION :		
	Avances reçues	3 899 317,51	—
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 612 843,55	—
	Dettes fiscales et sociales	56 520 765,51	—
	DETTES DIVERSES :		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 098 230,36	—
	Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	2 351 502,70	—
	Autres	3 027 972,11	—
	Produits constatés d'avance	22 779 608,17	—
	TOTAL III	390 943 110,35	—
COMPTES DE	RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT		
	ÉCART DE CONVERSION PASSIF	10 854 094,33	—
RÉGULARISATION	TOTAL GÉNÉRAL	557 843 455,05	—

- 2 -

COMPTE DE RESULTAT DE L'ÉTABLISSEMENT

COMPTE FINANCIER 2019

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) ¹

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	34 690 886,66	37 062 805,59
PRODUCTION VENDUE	19 806 144,18	19 669 970,76
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	166 851,00	160 867,00
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	811 976 828,37	776 132 003,14
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	39 370 287,11	37 140 742,35
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	7 975 009,12	4 572 288,83
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	350 006,76	12 269,77
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 298 431,07	17 633 818,00
TOTAL I	934 634 444,27	892 384 765,44
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	194 557 203,48	174 037 933,52
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	-1 553 017,36	-592 846,81
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	46 472 371,38	44 352 174,53
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	69 204 541,95	63 407 869,78
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	52 209 030,83	51 271 088,44
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	27 913,54	21 576,49
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	373 722 123,66	367 820 815,85
CHARGES SOCIALES	136 538 070,01	134 057 556,23
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	38 330 857,28	37 438 962,36
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	0,00	793 849,09
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	4 722 805,56	1 055 430,81
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 339 366,97	11 315 462,58
TOTAL II	927 571 267,30	884 979 872,87
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 063 176,97	7 404 892,57
PRODUITS FINANCIERS		

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

État CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) ¹

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTE	181 792,16	291 924,65
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	181 792,16	291 924,65
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS	4 570,00	4 570,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	4 941 754,31	5 614 181,85
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	4 946 324,31	5 618 751,85
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 764 532,15	-5 326 827,20
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	2 298 644,82	2 078 065,37
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	602 455,96	1 522 318,32
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	7 792 738,82	12 908 609,66
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	1 882 245,35	1 386 418,92
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	160 117,00	292 647,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	10 437 557,13	16 109 993,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	2 598 488,11	1 153 356,67
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	11 435 181,19	13 464 489,08
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	461 076,89	367 558,21
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
TOTAL VI	14 494 746,19	14 985 403,96
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-4 057 189,06	1 124 589,94

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

[illegible]

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

- 3 -

ANNEXE

- 3.1 -

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE,

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la compréhension de l'information.

Les principes comptables sont :

- le principe de continuité de l'activité,
- le principe de régularité et de sincérité,
- le principe de prudence,
- le principe de permanence des méthodes,
- le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique.

Pour constituer une immobilisation, la dépense doit se rapporter à un élément réunissant trois caractéristiques cumulatives : l'élément doit être identifiable, contrôlé et porteur d'un potentiel de services attendus.

Entrée dans le patrimoine des immobilisations :

Les éléments de l'actif immobilisé, à leur entrée dans le patrimoine, sont valorisés ainsi :

- les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires),
- les immobilisations acquises à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale.

Elles sont comptabilisées pour leur montant hors TVA récupérable.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La méthode d'amortissement est l'amortissement linéaire avec un prorata temporis à compter de la date de mise en service ou de la date d'acquisition de l'immobilisation.

Une dépréciation est constatée dès que la valeur nette comptable d'un actif s'avère supérieure à sa valeur d'utilité.

L'acquisition de biens répondant aux critères d'immobilisations dont la valeur unitaire est inférieure au seuil de 800 € TTC est imputé au compte de résultat s'ils ne respectent pas l'un des deux critères suivants :

* Biens acquis dans le cadre d'une opération majeure d'investissement

* Biens faisant l'objet d'un suivi dans l'outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)

Les opérations de travaux confiées à des tiers sont comptabilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux en immobilisations corporelles en cours. Afin de retracer les dépenses relatives à chacune de ses opérations, un compte spécifique du 23823 est créé pour chaque opération. Au 31 Décembre de l'exercice de mise en service des travaux, les dépenses comptabilisées sur ce compte sont :

- soit intégrées pour la totalité sur la subdivision du compte 213 concerné par le principal de la dépense dans le cadre d'une petite opération de travaux
- soit décomposées et intégrées sur plusieurs comptes du 213 (construction + détails IGAAAC : courants forts ou faibles - climatisation - chauffage - ascenseurs... , aménagements de terrains et voiries) dans le cadre d'une grosse opération de travaux

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Créances

Les créances sont valorisées pour leur valeur nominale. Par exception, il est constitué une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque nettement précisé de constatation d'une créance en non-valeur.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Provisions

Les provisions constituées conformément à la réglementation portent sur les domaines suivants :

- Le renouvellement des immobilisations. Sont provisionnées à ce titre, les dotations des tutelles ciblées en faveur de l'acquisition d'équipements ou biens immobiliers. Les reprises sont effectuées sur la base des charges d'amortissement qui en découlent.
- Les charges de personnel futures liées à la mise en œuvre du Compte Epargne Temps. Elles sont évaluées en lien avec les directions de personnel (Evaluation nominative de la dette temps).
- Les risques liés aux litiges sur la base d'une liste détaillée et valorisée des différents risques répertoriés par les services des achats, les travaux, la DRH/DAMSCO et les services juridiques de l'établissement.
- Les provisions pour dépréciation des comptes de tiers. Il est constitué une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque potentiel d'admission en non-valeur. La valorisation est effectuée en lien avec Monsieur le Trésorier Principal sur la base d'orientations nationales qui préconisent de provisionner 25 % des créances de N-1 non soldées, 50 % de celles de N-2 et 100 % des créances non soldées antérieures à N-2.

Toutefois, par dérogation à cette règle, les créances qui présentent un fort risque de non recouvrement quel que soit l'exercice comptable concerné sont provisionnées à 100%.

Conformément aux recommandations, l'établissement a remis en place en 2018 un comité des risques pour assurer la transversalité et l'exhaustivité du montant des provisions.

Reconnaissance des produits de l'activité hospitalière

Les produits de l'activité hospitalière résultent de la prise en charge par l'assurance maladie, les mutuelles ou assurances privées des patients, voir les patients eux-mêmes, du coût des actes réalisés par l'établissement.

Pour l'activité "MCO" (Médecine, Chirurgie, Obstétrique), la tarification est basée sur une nomenclature tarifaire fixée chaque année par les pouvoirs publics.

Certaines autres activités (urgences, psychiatrie, USLD...) sont rémunérées à l'établissement au travers d'une dotation annuelle globale. Il en est de même pour les missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC)

Les recettes ne sont enregistrées que lorsqu'elles sont exigibles de l'organisme payeur ou du débiteur final.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Produits à recevoir

Des produits à recevoir sont comptabilisés lorsque des créances de l'exercice n'ont pas pu faire l'objet d'une facturation au véritable créancier, ou lorsqu'une valorisation précise n'a pas pu être établie.

Pour l'exercice 2019, le montant des produits à recevoir est de 13 M€ (dont 8 M€ au titre des séjours à cheval, 1,8 M€ sur la médecine légale, 0,4 M€ pour CPIAS, 0,3 M€ pour le GIE du TRUEL, 0,3 M€ pour le secteur privé, 0,3 M€ pour le CRDN, 0,3 M€ pour la crèche et 0,2 M€ pour les carences ambulancières) contre 11,7 M€ en 2018.

Produits constatés d'avance

Les financements spécifiques encaissés au cours de l'exercice (contrats de recherche, crédits ARS non reconductibles notamment) non consommés au 31/12 sont enregistrés depuis 2012 en Produits Constatés d'Avance (PCA) conformément aux consignes comptables visant à apurer le c/158.

Les PCA comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent ainsi à 16,5 M€ tous budgets confondus contre 21,7 M€ en 2018. A noter par ailleurs l'utilisation en 2019 de 22 M€ de PCA comptabilisés de 2014 à 2018 contre 13,2 M€ en 2018 (PCA 2014 à 2017).

En cumulé 2014-2019, l'établissement dispose de 22,8 M € de Produits Constatés d'Avance au 31/12/2019 contre 28,3 M€ au 31/12/2018.

Emprunts obligataires remboursables in fine

L'établissement comptabilise par anticipation les amortissements des emprunts obligataires depuis l'exercice 2012.

L'arrêté du 28 Novembre 2019 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 supprime le compte « 1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital » et supprime la constatation du remboursement du capital par anticipation des émissions obligataires remboursables in fine à compter de l'exercice 2020.

Il a été décidé d'anticiper sur l'exercice 2019 le changement de méthode comptable imposé par la nouvelle réglementation.

Le compte 1632 constatait un solde de 24,1 M€ au 31/12/2018. Après remboursement de l'émission obligataire 2009 d'un montant de 10 M€ en mai 2019, le solde de ce compte s'élevait à 15,4 M€. Ce compte a été soldé par émission d'un titre de recette sur le compte 1631.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Ces écritures ont engendré une augmentation apparente du fonds de roulement. La variation du FRNG selon EPRD est de 31,9M€. Si l'on réintègre le montant des opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursable in fine au 31/12, la variation totale du FRNG est de 7,7M€.

Taxe sur la valeur ajoutée

L'établissement est assujetti partiel et redevable partiel.

Il distingue deux activités :

- Activité hospitalière (rétrocessions de médicaments, redevances sur activités libérales, fourniture de repas...)
L'établissement applique la méthode dite de l'«affectation de la dépense» en matière de récupération de TVA.
- Activité de location d'un bâtiment industriel

Charges à payer

La comptabilisation des charges à payer a pour objet d'intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à des services faits qui n'ont pu être comptabilisées en raison de la non réception par l'ordonnateur de la pièce justificative (facture) à la clôture de l'exercice. En 2019, elles s'élèvent à 6,9 M€ contre 5,9 M€ en 2018.

Charges constatées d'avance

La comptabilisation des charges constatées d'avance s'applique aux charges relatives aux biens et services dont la fourniture ou la prestation interviendra pour partie sur l'exercice suivant. Elles sont principalement constituées de la maintenance des logiciels et progiciels spécifiques, la maintenance des logiciels à caractère médical, l'assurance multirisques et l'assurance transports. En 2019, les charges constatées d'avance représentent 1,4 M€ contre 0,8 M€ en 2018.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Modalités d'évaluation de la provision pour compte épargne-temps au c/153

I/Personnel médical

La provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier réel par statut d'agents. Six catégories ont été retenues à savoir : Praticien Hospitalier temps plein / Praticien Hospitalier temps partiel / Praticien Contractuel temps plein / Praticien Contractuel temps partiel / Assistant / Praticien attaché. Un taux de charges patronales moyen, spécifique à chaque statut, a été appliqué en sus.

L'évolution 2018/2019 se traduit par une dotation aux provisions de 1,5 M€, une reprise de provisions de 0,083 M€ et une correction sur la situation nette d'ouverture résultant du changement de méthode de – 0,258 M€ de telle sorte que la provision cumulée disponible au 31/12/2019 s'élève à 15,9 M€.

II/Personnel non médical

La provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier réel par catégorie d'agents. Six catégories ont été retenues à savoir : les catégories A, B et C en dissociant pour chaque les titulaires et les contractuels. Un taux de charges patronales moyen, spécifique à chaque catégorie, a été appliqué en sus.

Un complément de provision a été réalisé pour un montant de 2,5 M€, une reprise de 0,646 M€ et une correction sur la situation nette d'ouverture résultant du changement de méthode de +1,3 M€ de telle sorte que la provision cumulée disponible au 31/12/2019 s'élève à 9,2 M€.

Charges refacturées aux CRPA

Plusieurs activités de l'établissement font l'objet d'une gestion au travers d'un budget annexe. Il s'agit de :

- * Soins de Longue Durée : Budget B,
- * Médico-social : Budget P,
- * Ecoles et instituts : Budget C.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Ces activités annexes bénéficient de fournitures ou de services assurés par le budget principal. Afin de garantir le bon rattachement des charges, des facturations sont établies par le budget principal à l'attention des budgets annexes où elles sont comptabilisées en charges (indirectes ou quotes-parts).

Le montant 2019 s'élève à 2,87 M€ selon détail ci-après :

1 - Imputation directe lors de la sortie de stock :

* Achats stockés : 0,50 M€

2 - Mandat sur le budget annexe compensé par un titre de recette au CRPP

* Emprunts : 0,04 M€

* Administration : 0,94 M€

* Ateliers : 0,02 M€

* Blanchisserie : 0,38 M€

* Restauration : 0,83 M€

* Actes médico-techniques : 0,15 M€

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, CHANGEMENTS D'ESTIMATIONS ET CORRECTIONS D'ERREURS

Emprunts obligataires remboursables in fine

L'établissement comptabilise par anticipation les amortissements des emprunts obligataires depuis l'exercice 2012.

L'arrêté du 28 Novembre 2019 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 supprime le compte « 1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital » et supprime la constatation du remboursement du capital par anticipation des émissions obligataires remboursables in fine à compter de l'exercice 2020.

Il a été décidé d'anticiper sur l'exercice 2019 le changement de méthode comptable imposé par la nouvelle réglementation.

Le compte 1632 constatait un solde de 24,1 M€ au 31/12/2018. Après remboursement de l'émission obligataire 2009 d'un montant de 10 M€ en mai 2019, le solde de ce compte s'élevait à 15,4 M€. Ce compte a été soldé par émission d'un titre de recette sur le compte 1631.

Ces écritures ont engendré une augmentation apparente du fonds de roulement. La variation du FRNG selon EPRD est de 31,9M€. Si l'on réintègre le montant des opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursable in fine au 31/12, la variation totale du FRNG est de 7,7M€.

Modalités d'évaluation de la provision pour compte épargne-temps au c/153

L'avis du CNoCP n°2018-05 du 5 avril 2018 relatif à l'évaluation de la provision pour compte épargne-temps dans les comptes des établissements publics de santé préconise un changement de méthode d'évaluation de la provision pour compte épargne-temps. Cette préconisation a été prise en compte dans les arrêtés fixant les modalités de comptabilisation et de transferts de droit au titre du compte épargne-temps, ainsi que dans l'arrêté relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.21.

Pour les agents titulaires et non titulaires de la fonction publique hospitalière, ainsi que pour les personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques des établissements publics de santé, la provision est valorisée, soit sur une base individuelle, en retenant le coût moyen journalier de chaque agent concerné, soit sur une base statistique, en retenant le coût moyen journalier par catégories homogène d'agents notamment en termes de rémunération.

Ainsi, l'évaluation forfaitaire des provisions pour les jours inscrits sur le compte épargne-temps est abandonnée au profit d'une évaluation selon le coût moyen journalier des agents concernés (dite évaluation « au réel »). Cette nouvelle règle d'évaluation s'applique à l'intégralité des jours placés dans la provision (y compris les jours pouvant être monétisés lors d'années ultérieures au-delà de N+1).

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, CHANGEMENTS D'ESTIMATIONS ET CORRECTIONS D'ERREURS

L'avis du CnoCP n°2012-05 en date du 18 octobre 2012 précise qu'un changement de méthode comptable est appliqué de manière rétrospective. Le changement de méthode comptable prend effet dans l'exercice au cours duquel il a été adopté. Ainsi, le solde d'ouverture de cet exercice doit être ajusté, pour les éléments concernés de l'actif, du passif et de la situation nette, de l'effet de la nouvelle méthode comptable, comme si celle-ci avait toujours été appliquée. Au titre de l'information comparative présentée dans les états financiers, le ou les exercices qui précèdent l'exercice de première application de la nouvelle méthode comptable sont présentés comme si la nouvelle méthode comptable avait toujours été appliquée, au moyen du retraitement des éléments concernés de l'actif, du passif, de la situation nette et/ou du compte de résultat.

Le CHU de Montpellier a retenu la méthode de valorisation suivante :

I/Personnel médical

La provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier réel par statut d'agents. Six catégories ont été retenues à savoir : Praticien Hospitalier temps plein / Praticien Hospitalier temps partiel / Praticien Contractuel temps plein / Praticien Contractuel temps partiel / Assistant / Praticien attaché. Un taux de charges patronales moyen, spécifique à chaque statut, a été appliqué en sus.

L'évolution 2018/2019 se traduit par une dotation aux provisions de 1,5 M€, une reprise de provisions de 0,083 M€ et une correction sur la situation nette d'ouverture, par imputation sur le report à nouveau, résultant du changement de méthode de - 0,258 M€ de telle sorte que la provision cumulée disponible au 31/12/2019 s'élève à 15,9 M€.

II/Personnel non médical

La provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier réel par catégorie d'agents. Six catégories ont été retenues à savoir : les catégories A, B et C en dissociant pour chaque les titulaires et les contractuels. Un taux de charges patronales moyen, spécifique à chaque catégorie, a été appliqué en sus.

Un complément de provision a été réalisé pour un montant de 2,5 M€, une reprise de 0,646 M€ et une correction sur la situation nette d'ouverture, par imputation sur le report à nouveau, résultant du changement de méthode de +1,3 M€ de telle sorte que la provision cumulée disponible au 31/12/2019 s'élève à 9,2 M€.

Etat PF2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contexte budgétaire

Alors que l'exercice 2018 avait permis de constater une très légère baisse des produits comme des charges d'exploitation, on assiste à une augmentation exceptionnnele en 2019 puisque proche de 5%.

Les charges de personnels connaissent une progression de 1.62% contre 1,74 % en 2018 comparé à 2017. En volume cela représente une charge supplémentaire de 8.9M€ liée à des créations de postes médicaux et non médicaux mais aussi à diverses mesures catégorielles ou salariales.

La rupture avec 2018 est particulièrement marquée pour les charges médicales (+24,7M€).

Les charges pharmaceutiques après la baisse exceptionnnele de 2018 (- 16,4 M€) connaissent une progression particulièrement marquée (+20.4M€). Les spécialités remboursées en sus des GHS ou sous autorisation temporaire d'utilisation progressent à elles seules de 19.1M€. Les traitements très onéreux notamment dans le domaine du cancer continuent de se développer. Le CHU de Montpellier a fait partie des tous premiers établissements autorisés à utiliser les CarTcell dont le cout unitaire est de 330.000€ pour le seul médicament.

Parmi les autres augmentations fortes, on peut noter la sous-traitance d'actes de biologie hors nomenclature (+1.5M€), les locations de matériel médical (+0.5M€).

L'année 2019 est marquée par l'évolution exceptionnnele des dépenses hôtelieres et générales (+8.57%). Certaines étaient anticipées dans l'EPRD 2019 (énergie, assurance responsabilité civile, transports art 80, contribution GHT) d'autres sont apparus en cours d'exercice (prestations techniques et informatiques, reversement aux autres établissements).

Sur les charges à caractère financier, la hausse est liée aux dotations aux provisions pour charges de personnel (CET) +3.8M€. Les modalités de calcul de cette provision ont été modifiées en 2019.

Concernant les produits, il faut noter, côté activité, la progression de 6.6M€ de la valorisation des séjours et de 2.9M€ des activités externes mais surtout le remboursement des médicaments en sus (+17.8M€) en lien avec l'augmentation des charges pharmaceutiques.

Les MIGAC sont en augmentation de 8.6M€.

Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

Provision comptes épargne temps

- **Personnel médical**

Conformément à l'avis du CNOCP du 05 avril 2018 relatif à l'évaluation de la provision pour compte épargne-temps, la provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier réel par statut d'agents. Six catégories ont été retenues à savoir : Praticien Hospitalier temps plein / Praticien Hospitalier temps partiel / Praticien Contractuel temps plein / Praticien Contractuel temps partiel / Assistant / Praticien attaché. Un taux de charges patronales moyen, spécifique à chaque statut, a été appliqué en sus.

L'évolution 2018/2019 se traduit par une dotation aux provisions de 1,5 M€, une reprise de provisions de 0,083 M€ et une correction sur la situation nette d'ouverture résultant du changement de méthode de - 0,258 M€ de telle sorte que la provision cumulée disponible au 31/12/2019 s'élève à 15,9 M€.

- **Personnel non médical :**

Conformément à l'avis du CNOCP du 05 avril 2018 relatif à l'évaluation de la provision pour compte épargne-temps, la provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier réel par catégorie d'agents. Six catégories ont été retenues à savoir : les catégories A, B et C en dissociant pour chaque les titulaires et les contractuels. Un taux de charges patronales moyen, spécifique à chaque catégorie, a été appliqué en sus.

Un complément de provision a été réalisé pour un montant de 2,5 M€, une reprise de 0,646 M€ et une correction sur la situation nette d'ouverture résultant du changement de méthode de +1,3 M€ de telle sorte que la provision cumulée disponible au 31/12/2019 s'élève à 9,2 M€.

Emprunts obligataires remboursables in fine

L'établissement comptabilise par anticipation les amortissements des emprunts obligataires depuis l'exercice 2012.

L'arrêté du 28 Novembre 2019 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 supprime le compte « 1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital » et supprime la constatation du remboursement du capital par anticipation des émissions obligataires remboursables in fine à compter de l'exercice 2020.

Il a été décidé d'anticiper sur l'exercice 2019 le changement de méthode comptable imposé par la nouvelle réglementation.

Le compte 1632 constatait un solde de 24,1 M€ au 31/12/2018. Après remboursement de l'émission obligataire 2009 d'un montant de 10 M€ en mai 2019, le solde de ce compte s'élevait à 15,4 M€. Ce compte a été soldé par émission d'un titre de recette sur le compte 1631.

Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

Ces écritures ont engendré une augmentation apparente du fonds de roulement. La variation du FRNG selon EPRD est de 31,9M€. Si l'on réintègre le montant des opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursable in fine au 31/12, la variation totale du FRNG est de 7,7M€.

Nouvelles recettes d'activité liés aux transports

A compter du 1er octobre 2018, la charge des transports inter-établissements est revenue aux EPS. Pour cela, ils perçoivent des recettes forfaitaires. Ces recettes sont liées à des charges supplémentaires. L'impact année pleine de cette réforme nationale est une augmentation de 1,28M€ des recettes constatées sur ce poste.

- 3.2 -

NOTE RELATIVE AUX POSTES DE BILAN

- 3.2.1 -

- Tableau des immobilisations (état BI1)
- Tableau des amortissements (état BI2)
- Variation des capitaux propres et des provisions réglementées (état BI3)
- Tableau synthétique des provisions pour risques et charges pour risques et charges et dépréciations (état BI4)
- Tableau synthétique des subventions d'équipement transférables (état BI5)
- Restes à recouvrer amiable et contentieux (état BI6)
- Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état BI7)
- État de la dette financière à long et moyen terme (état BI8)

Etat B11**N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022****NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR****ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER****COMPTE FINANCIER 2019****TABEAU DES IMMOBILISATIONS**

<i>RUBRIQUES</i>	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations (2)	Diminutions (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations incorporelles	32 503 240,24 €	3 438 125,85 €	2 664 107,97 €	33 277 258,12 €
Frais d'établissement	0,00 €			0,00 €
Frais d'études, de recherche et de développement	123 174,89 €	118 066,77 €	7 346,09 €	233 895,57 €
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00 €			0,00 €
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	27 255 559,58 €	2 385 705,29 €	374 798,68 €	29 266 466,19 €
Autres immobilisations incorporelles	3 072 830,16 €	460 000,00 €		3 532 830,16 €
Immobilisations incorporelles en cours	2 051 675,61 €	474 353,79 €	2 281 963,20 €	244 066,20 €
<i>Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles</i>	<i>2 051 675,61 €</i>	<i>474 353,79 €</i>	<i>2 281 963,20 €</i>	<i>244 066,20 €</i>

COMPTES FINANCIERS 2019

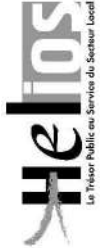
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

<i>RUBRIQUES</i>	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1) Solde débiteur	Augmentations (2)	Diminutions (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3) Solde débiteur
Immobilisations corporelles	924 827 925,69 €	43 612 075,73 €	22 845 105,05 €	945 594 896,37 €
Terrains	44 706 373,95 €	78 462,23 €	30 000,00 €	44 754 836,18 €
Constructions	599 213 535,09 €	11 814 228,43 €	549 120,62 €	610 478 642,90 €
Installations techniques, matériel et outillage industriel	210 678 600,44 €	11 987 478,33 €	13 071 969,03 €	209 594 109,74 €
Autres immobilisations corporelles	55 277 289,87 €	3 481 113,67 €	2 208 639,91 €	56 549 763,63 €
Immobilisations reçues en affectation	0,00 €			0,00 €
Immobilisations corporelles en cours	14 952 126,34 €	16 250 793,07 €	6 985 375,49 €	24 217 543,92 €
<i>Dont Part investissement- partenariats public-privé</i>	0,00 €			0,00 €
<i>Dont Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles</i>	14 952 126,34 €	16 250 793,07 €	6 985 375,49 €	24 217 543,92 €
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00 €			0,00 €
Immobilisations financières	140 892,17 €	2 000,00 €	0,00 €	142 892,17 €
Participations et créances rattachées à des participations	113 751,00 €	2 000,00 €		115 751,00 €
Autres titres immobilisés	0,00 €			0,00 €
Prêts	0,00 €			0,00 €
Autres	27 141,17 €			27 141,17 €
TOTAL	957 472 058,10 €	47 052 201,58 €	25 509 213,02 €	979 015 046,66 €

COMPTE FINANCIER 2019

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

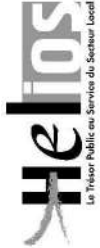
<i>RUBRIQUES</i>	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Immobilisations incorporelles	20 506 546,63 €	2 937 577,37 €	344 665,53 €	23 099 458,47 €
Frais d'établissement	0,00 €			0,00 €
Frais d'études, de recherche et de développement	7 346,09 €	8 340,01 €	7 346,09 €	8 340,01 €
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00 €			0,00 €
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	20 217 595,01 €	2 841 698,70 €	337 319,44 €	22 721 974,27 €
Autres immobilisations incorporelles	281 605,53 €	87 538,66 €		369 144,19 €
Immobilisations corporelles	585 688 886,23 €	35 393 279,91 €	15 436 131,91 €	605 646 034,23 €
Terrains	8 574 396,48 €	318 682,21 €		8 893 078,69 €
Constructions	384 761 281,35 €	16 888 523,95 €	521 547,69 €	401 128 257,61 €
Installations techniques, matériel et outillage industriel	145 700 651,14 €	14 407 121,94 €	12 710 693,86 €	147 397 079,22 €
Autres immobilisations corporelles	46 652 557,26 €	3 778 951,81 €	2 203 890,36 €	48 227 618,71 €
Immobilisations reçues en affectation	0,00 €			0,00 €
TOTAL	606 195 432,86 €	38 330 857,28 €	15 780 797,44 €	628 745 492,70 €



COMPTE FINANCIER 2019

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	83 879 911,35 ✓	83 932 381,88 ✓	0,00	52 470,53 ✓
Réserves :				
Excédents affectés à l'investissement	45 469 768,11 ✓	45 469 768,11 ✓		0,00
Réserve de trésorerie	24 798 720,61 ✓	24 798 720,61 ✓		0,00
Réserve de compensation	1 651 016,37 ✓	1 792 116,63 ✓	0,00	141 100,26 ✓
Report à nouveau :				
Report à nouveau excédentaire	2 598 623,08 ✓	2 814 327,19 ✓	0,00	215 704,11 ✓
Report à nouveau déficitaire	-51 536 631,52 ✓	-49 758 262,92 ✓	0,00	1 778 368,60 ✓
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 202 655,31 ✓	-1 758 544,24 ✓	4 961 199,55 ✓	0,00
Subventions d'investissement	13 430 719,16 ✓	15 027 969,53 ✓	0,00	1 597 250,37 ✓



COMPTE FINANCIER 2019

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Provisions réglementées :				
- Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	3 086 870,00	2 926 753,00	✓ 160 117,00	✓ 0,00
- Provisions réglementées pour propre assureur				
- Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
- Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00		0,00
TOTAL	126 581 652,47	125 245 229,79	✓ 5 121 316,55	✓ 3 784 893,87
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE	////////////////////	////////////////////	1 336 422,68	✓

COMPTE FINANCIER 2019

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
C / 151 : Provisions pour risques				
C / 1511 Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1518 Autres provisions pour risques	2 245 167,62	299 246,65	1 314 104,77	1 230 309,50
C / 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C / 1531 Personnel médical	14 744 604,38	1 490 501,92	358 069,66	15 877 036,64
C / 1532 Personnel non médical	5 972 300,23	3 850 838,91	645 943,86	9 177 195,28
C / 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C / 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 158 : Autres provisions pour charges	5 420 500,57	517 659,96	1 421 681,37	4 516 479,16
TOTAL	28 382 572,80	6 158 247,44	3 739 799,66	30 801 020,58

COMPTE FINANCIER 2019

TABEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
C / 29 : Dépréciations des immobilisations	1 921 025,00	—	1 921 025,00	—
C / 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 49 : Dépréciations des comptes de tiers	12 302 848,15	0,00	2 682 144,00	9 620 704,15
Dépréciations des comptes financiers				
C / 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	14 223 873,15	0,00	4 603 169,00	9 620 704,15



COMPTE FINANCIER 2019

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLES

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 - Etat et Etablissements Nationaux	1 917 600,00	11 300,00	0,00	97 856,00	1 808 444,00
C/ 13121 - Subv equipt – Ecoles et Inst Form Prof	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13128 - Autres	8 740 094,83	4 943 018,49	-1 395 304,28	-773 805,98	3 175 578,04
C/ 1313 - Départements	1 359 319,99	820 633,10	0,00	19 900,41	518 786,48
C/ 1314 - Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1315 - Autres collectivités et EPL	3 516 500,00	1 999 592,66	0,00	121 517,65	1 395 389,69
C/ 1316 - GHT - Contributions aux investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 - Versis lib-exonération taxe apprentissag	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13182 - FMESPP	4 071 058,09	288 722,79	1 686 003,06	73 060,01	5 395 278,35
C/ 13183 - Fonds d'intervention régional (FIR)	360 000,00	208 477,11	0,00	46 640,26	104 882,63
C/ 13187 - MIGAC	265 300,00	117 009,11	967 386,00	45 012,16	1 070 664,73
C/ 13188 - Autres subventions	2 642 814,77	1 053 215,26	96 000,00	126 653,90	1 558 945,61
TOTAL	22 872 687,68	9 441 968,52	1 354 084,78	-243 165,59	15 027 969,53



COMPTE FINANCIER 2019

RESTES À RECOURVRE AMIABLE ET CONTENTIEUX

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	État	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	7 354 524,56	122 936 680,15	464 607,50	1 364 794,83	19 344 110,50	1 824 727,59
Contentieux	4 471 295,09	4 388,94	84,30	793,27	537 166,35	2 718,68
Total	11 825 819,65	122 941 069,09	464 691,80	1 365 588,10	19 881 276,85	1 827 446,27

COMPTE FINANCIER 2019

RESTES À RECOURVRE AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

	Moins de Euro	De 20,00 Euro à 100,00 Euro ¹	De 100,00 Euro ² à 1 000,00 Euro	Plus de 1 000,00 Euro	Total
	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres
Amiable	365 579,18 30384	1 036 587,08 25096	1 882 572,82 7730	4 069 875,53 954	7 354 614,61 64164
Contentieux	75 252,20 6303	388 438,31 8611	1 447 924,11 5372	2 559 590,42 750	4 471 205,04 21036
Total	440 831,38 36687	1 425 025,39 33707	3 330 496,93 13102	6 629 465,95 1704	11 825 819,65 85200

¹ hors pièces de recouvrement égales à 100

² y compris les pièces de recouvrement égales à 100

COMPTES FINANCIER 2019

ÉTAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERME

COMPTES	Balance de sortie N-1	EXERCICE N			Balance de sortie N
		Masses débitrices	Masses créditrices		
C/ 163 Emprunts obligataires					
C/ 1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	15 861 108,00	1 250 000,00	15 388 892,00		30 000 000,00
C/ 1632 Opérations sur capital non échu emprunts	24 138 892,00	25 388 892,00	1 250 000,00		0,00
C/ 1638 Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 164 Emprunts auprès établissements de crédit					
C/ 1641 Emprunts en euros	151 683 799,18	18 929 003,52	45 000 000,00		177 754 795,66
C/ 1643 Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 1644 Emprunts ass option tirage ligne trésor	24 133 336,37	5 799 997,96	0,00		18 333 338,41
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunts					
C/ 16451 Remboursements temporaires emprunts euros	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 16452 Remboursements temp. emprunts devises	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 167 Emprunts detts ass. conditions partic					
C/ 1673 Prêts de l'État	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 1675 Dettes-Partenariats public-privé	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 1676 Prêts des collectivités et epl	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	1 876,45	1 876,45	0,00		0,00
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions partic	0,00	0,00	0,00		0,00
C/ 168 Autres emprunts et dettes assimilés (sauf ICNE)	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL	215 819 012,00	51 369 769,93	61 638 892,00		226 088 134,07
Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année *		25 388 892,00			

* Montant calculé à partir de la formule suivante : (D1631 - C1632) + D1632

ÉTAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERME

RÉCAPITULATIF PAR PRÊTEUR (hors emprunts obligataires in fine)



Prêteur		Encours au 31/12
1512730023	DEXIA CREDIT LOCAL	2 000 000,03
1513211398	CREDIT AGRICOLE CIB	1 666 667,00
1514951233	CAISSE D EPARGNE	6 807 629,55
1517600464	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25 010 747,17
1517681186	CAISSE NLE DES CAISSES D'EPARGNE	9 177 777,79
1519474510	ARKEA B E I	1 691 666,77
1520009353	CAISSE DES DEPOTS	18 749 999,82
1526954629	CREDIT AGRICOLE	14 750 004,66
1527680788	SOCIETE GENERALE	4 666 666,65
1535607724	CAISSE DES DEPOTS	31 757 746,80
1536015151	CRCA DU LANGUEDOC	2 666 666,67
1536832879	CREDIT AGRICOLE DU MIDI	0,00
1549908062	ARKEA B E I	3 054 465,67
1550139349	LA BANQUE POSTALE	30 071 428,54
1559717703	DEPFA BANK	3 333 333,34
1561194277	BNP PARIBAS	4 000 000,10
1576631130	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	9 166 666,67
1578472813	BEI	14 850 000,00
2501623663	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	3 333 333,37
2501623665	CAISSE REGIONALE ASS MALADIE	0,00
2501623666	DEXIA CREDIT LOCAL	3 666 666,73

ÉTAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERME

RÉCAPITULATIF PAR PRÊTEUR (hors emprunts obligataires in fine)



Prêteur	Encours au 31/12
2501623667 CAISSE D'EPARGNE	3 000 000,07
2501623668 CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	2 666 666,67



ÉTAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERME

RÉCAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type idexation
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine			
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine		2	fixe
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine			
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	1513442973 NATIXIS	1	fixe
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	1513442973 NATIXIS		
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	1524897408 BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES		

Etat B18

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE:

ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation
EO2009	EMISSION OBLIGATAIRE	0.0 ans	F
EO2010	EMISSION OBLIGATAIRE	0.33 ans	F
EO2013	EMISSION OBLIGATAIRE	3.12 ans	F
EO2015	EMISSION OBLIGATAIRE	5.99 ans	F

PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIERE A MOYEN ET LONG TERME

Exercice	Remboursement en capital*	Capital restant dû
N	34 730 877,92 €	226 088 134,07 €
N + 1	29 386 569,39 €	196 701 564,68 €
N + 2	24 704 189,60 €	171 997 375,08 €
N + 3	23 756 930,02 €	148 240 445,06 €
N + 4	41 394 858,61 €	106 845 586,45 €
N + 5	16 334 836,58 €	90 510 749,87 €
N + 6	20 434 973,21 €	70 075 776,66 €
N + 7	13 658 938,55 €	56 416 838,11 €
N + 8	10 632 273,60 €	45 784 564,51 €
N + 9	7 102 826,95 €	38 681 737,56 €
N + 10	4 715 781,29 €	33 965 956,27 €
N + 11	3 628 345,72 €	30 337 610,55 €
N + 12	3 628 345,72 €	26 709 264,83 €
N + 13	3 628 345,72 €	23 080 919,11 €
N + 14	3 503 345,72 €	19 577 573,39 €
N + 15	3 378 345,72 €	16 199 227,67 €
N + 16	2 816 616,91 €	13 382 610,76 €
N + 17	2 010 444,37 €	11 372 166,39 €
N + 18	1 432 666,68 €	9 939 495,71 €
N + 19	1 432 666,68 €	8 506 833,03 €
N + 20	1 432 666,68 €	7 074 166,35 €
N + 21	1 432 666,68 €	5 641 499,67 €
N + 22	1 345 666,68 €	4 295 832,99 €
N + 23	1 316 666,68 €	2 979 166,31 €
N + 24	1 316 666,68 €	1 662 499,63 €
N + 25	1 166 666,68 €	495 832,95 €
N + 26	416 666,68 €	79 166,27 €
N + 27	79 166,27 €	0,00 €

*Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs (donc hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

- 3.2.2 -

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme (état BI9)
État des participations au 31 décembre de l'exercice (état BI10)
Évaluation et comptabilisation des stocks (état BI11)
Tableau synthétique des valeurs mobilières de placement (état BI12)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

[illegible][illegible]

Eta BB
NOM DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE :
ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (2)

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Chaire Guisler)		SI RISQUE = 2A		Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée
	Niveau de risque de l'indice (colonne)	Niveau de risque de la structure (colonne)	Date de passage en phase structurée (colonne)	Date d'expiration de la phase structurée (colonne)	
C163 Emprunts obligataires					
C163-01 Emprunts obligataires remboursables à l'échéance	1	A			
EC2010	1	A			
EC2013	1	A			
EC2015	1	A			
C164 Emprunts auprès des établissements de crédit					
C164-1 Emprunts en euros					
001	1	A			
002	1	A			
003	1	A			
004	1	A			
101	1	A			
102	1	A			
200-01	1	A			
200-02	1	A			
200-03	1	A			
301	1	A			
303	1	A			
304	1	A			
305	1	A			
306	1	A			
307	1	A			
310	1	A			
311	1	A			
312	1	A			
313	1	A			
314	1	A			
400	1	A			
401	1	A			
402	1	A			
403	1	A			
404	1	A			
405	1	A			
406	1	A			
407	1	A			
408	1	A			
409	1	A			
410	1	A			
411	1	A			
412	1	A			
413	1	A			
414	1	A			
415	1	A			
416	1	A			
417	1	A			
418	1	A			
419	1	A			
420	1	A			
421	1	A			
422	1	A			
423	1	A			
424	1	A			
425	1	A			
426	1	A			
427	1	A			
428	1	A			
429	1	A			
430	1	A			
431	1	A			
432	1	A			
433	1	A			
434	1	A			
435	1	A			
436	1	A			
437	1	A			
438	1	A			
439	1	A			
440	1	A			
441	1	A			
442	1	A			
443	1	A			
444	1	A			
445	1	A			
446	1	A			
447	1	A			
448	1	A			
449	1	A			
450	1	A			
451	1	A			
452	1	A			
453	1	A			
454	1	A			
455	1	A			
456	1	A			
457	1	A			
458	1	A			
459	1	A			
460	1	A			
461	1	A			
462	1	A			
463	1	A			
464	1	A			
465	1	A			
466	1	A			
467	1	A			
468	1	A			
469	1	A			
470	1	A			
471	1	A			
472	1	A			
473	1	A			
474	1	A			
475	1	A			
476	1	A			
477	1	A			
478	1	A			
479	1	A			
480	1	A			
481	1	A			
482	1	A			
483	1	A			
484	1	A			
485	1	A			
486	1	A			
487	1	A			
488	1	A			
489	1	A			
490	1	A			
491	1	A			
492	1	A			
493	1	A			
494	1	A			
495	1	A			
496	1	A			
497	1	A			
498	1	A			
499	1	A			
500	1	A			
501	1	A			
502	1	A			
503	1	A			
504	1	A			
505	1	A			
506	1	A			
507	1	A			
508	1	A			
509	1	A			
510	1	A			
511	1	A			
512	1	A			
513	1	A			
514	1	A			
515	1	A			
516	1	A			
517	1	A			
518	1	A			
519	1	A			
520	1	A			
521	1	A			
522	1	A			
523	1	A			
524	1	A			
525	1	A			
526	1	A			
527	1	A			
528	1	A			
529	1	A			
530	1	A			
531	1	A			
532	1	A			
533	1	A			
534	1	A			
535	1	A			
536	1	A			
537	1	A			
538	1	A			
539	1	A			
540	1	A			
541	1	A			
542	1	A			
543	1	A			
544	1	A			
545	1	A			
546	1	A			
547	1	A			
548	1	A			
549	1	A			
550	1	A			
551	1	A			
552	1	A			
553	1	A			
554	1	A			
555	1	A			
556	1	A			
557	1	A			
558	1	A			
559	1	A			
560	1	A			
561	1	A			
562	1	A			
563	1	A			
564	1	A			
565	1	A			
566	1	A			
567	1	A			
568	1	A			
569	1	A			
570	1	A			
571	1	A			
572	1	A			
573	1	A			
574	1	A			
575	1	A			
576	1	A			
577	1	A			
578	1	A			
579	1	A			
580	1	A			
581	1	A			
582	1	A			
583	1	A			
584	1	A			
585	1	A			
586	1	A			
587	1	A			
588	1	A			
589	1	A			
590	1	A			
591	1	A			
592	1	A			
593	1	A			
594	1	A			
595	1	A			
596	1	A			
597	1	A			
598	1	A			
599	1	A			
600	1	A			
601	1	A			
602	1	A			
603	1	A			
604	1	A			
605	1	A			
606	1	A			
607	1	A			
608	1	A			
609	1	A			
610	1	A			
611	1	A			
612	1	A			
613	1	A			
614	1	A			
615	1	A			
616	1	A			
617	1	A			
618	1	A			
619	1	A			
620	1	A			
621	1	A			
622	1	A			
623	1	A			
624	1	A			
625	1	A			
626	1	A			
627	1	A			
628	1	A			
629	1	A			
630	1	A			
631	1	A			
632	1	A			
633	1	A			
634	1	A			
635	1	A			
636	1	A			
637	1	A			
638	1	A			
639	1	A			
640	1	A			
641	1	A			
642	1	A			
643	1	A			
644	1	A			
645	1	A			
646	1	A			
647	1	A			
648	1	A			
649	1	A			
650	1	A			
651	1	A			
652	1	A			
653	1	A			
654	1	A			
655	1	A			
656	1	A			
657	1	A			
658	1	A			
659	1	A			
660	1	A			
661	1	A			
662	1	A			
663	1	A			
664	1	A			
665	1	A			
666	1	A			
667	1	A			
668	1	A			
669	1	A			
670	1	A			
671	1	A			
672	1	A			
673	1	A			
674	1	A			
675	1	A			
676	1	A			
677	1	A			
678	1	A			
679	1	A			
680	1	A			
681	1	A			
682	1	A			
683	1	A			
684	1	A			
685	1	A			
686	1	A			
687	1	A			
688	1	A			
689	1	A			
690	1	A			
691	1	A			
692	1	A			
693	1	A			
694	1	A			
695	1	A			
696	1	A			
697	1	A			
698	1	A			
699	1	A			
700	1	A			
701	1	A			
702	1	A			
703	1	A			
704	1	A			
705	1	A			
706	1	A			
707	1	A			
708	1	A			
709	1	A			
710	1	A			
711	1	A			
712	1	A			
713	1	A			
714	1	A			
715					

Etats de crédits de trésorerie

2. y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

2. y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice du droit de la ligne

COMPTES FINANCIERS 2019
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Typologie de l'encours de dette

Structure	Indiceur zone euro (1)	Indiceur indicatif l'encours ou zone euro ou d'act entre ses indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indiceur hors zone euro et d'act d'indices dont l'un est un indicatif hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structure contre taux variable ou fixe (seuls les uniques) Taux variable simple, pécuniaire (cap) ou structure (remise)	Indiceur zone euro (1)					
	54					
	100,00%					
(B) Barrière simple, Pas d'effet de lever	220 088 134,07 €					
(C) Option d'échange (swap)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (1)

Emprunt couvert				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12/2019	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû au 31/12/2019	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)	11 476 191,03 €							11 476 191,03 €			
311	1 666 666,70 €	(TAM(Postfixé) + 0.24)-Floor -0.24 sur TAM(Postfixé)	A-1	ARKEA	1311	swap	taux	1 666 666,70 €	25/06/2011	25/06/2024	A-1
912-	1 666 667,00 €	(TAG 3M(Postfixé) + 0.22)-Floor -0.22 sur TAG 3M(Postfixé)	A-1	NATIXIS	1912	swap	taux	1 666 667,00 €	31/07/2010	31/07/2024	A-1
253-03	2 000 000,03 €	Euribor 3M + 0.5	A-1	ARKEA	1253-03	swap	taux	2 000 000,03 €	01/07/2011	01/07/2025	A-1
302-02	1 238 095,34 €	(Euribor 1M + 0.0975)-Floor -0.0975 sur Euribor 1M	A-1	NATIXIS	1302	swap	taux	1 238 095,34 €	31/12/2010	29/12/2023	A-1
503-02	1 238 095,23 €	(TAG 3M(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAG 3M(Postfixé)	A-1	NATIXIS	1503	swap	taux	1 238 095,23 €	25/11/2010	25/11/2023	A-1
253-02	2 000 000,03 €	Euribor 3M + 0.5- Floor -0.5 sur Euribor 3M	A-1	ARKEA	1253-02	swap	taux	2 000 000,03 €	01/03/2011	03/03/2025	A-1
253-01	1 666 666,70 €	Euribor 3M + 0.5- Floor -0.5 sur Euribor 3M	A-1	ARKEA	1253-01	swap	taux	1 666 666,70 €	01/11/2011	01/11/2024	A-1
Taux complexe (total)											
Total	11 476 191,03 €							11 476 191,03 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lors celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
3: indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE:

ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)										Instrument de couverture (option)		
	Taux payé					Taux reçu					Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	reçues	payées			
1	2	3	4		2	3	4						
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
311	F	Taux fixe à 2.564 %	2,56%	315 769,69 €	V	TAM(Postfixé)	-0,37%	-47 982,79 €					
912-	F	Taux fixe à 2.408 %	2,41%	51 992,22 €	V	TAG 3M(Postfixé)	-0,41%	-7 362,00 €					
253-03	F	Taux fixe à 2.859 %	2,86%	46 777,64 €	V	Euribor 3M	-0,34%	-7 259,97 €					
302-02	V	(Euribor 1M + 0.165) + Cap à 4 désactivant à 6.5 sur Euribor 1M	-0,28%	65 201,09 €	V			-7 297,62 €					
503-02	F	Taux fixe à 2.4525 %	2,45%	-3 635,22 €	V	Euribor 1M	-0,45%	-6 224,26 €					
253-02	F	Taux fixe à 2.75 %	2,75%	38 482,51 €	V	TAG 3M(Postfixé)	-0,44%	-5 986,95 €					
253-01	F	Taux fixe à 2.9145 %	2,91%	57 851,86 €	V	Euribor 3M	-0,43%	-7 202,82 €					
Taux complexe (total)				59 099,59 €	V	Euribor 3M	-0,37%	-6 649,17 €					
Total				315 769,69 €				-47 982,79 €					

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2: F: fixe; V: variable; C: complexe

3: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat BP9
COMPTABLE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE :
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme d'origine du contrat initial	N° du contrat de refinancement/ renégociation	Date de la mise à disposition des fonds du refinancement/ renégociation	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)				Capital restant dû à la date de refinancement (5)		Profil d'amortissement (6)		Rémunération de la dette (7)	
						Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux d'intérêt (4)	Contrat initial	Contrat refinancé / renégocié	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux d'intérêt (4)	Contrat initial	Contrat refinancé / renégocié	Total	dont autofinancement
Total (7)																	

1. Indiquer la durée résiduelle au 31/12/N.
2. Taux du taux de refinancement ou de renégociation.
3. Indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt (type de taux = C) indiquant le format de la phase en octave.
4. Indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt (type de taux = C) indiquant le format de la phase en octave.
5. Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents.
6. Indiquer AC pour amortissement constant, F pour amortissement financier, P pour amortissement progressif, C pour amortissement constant, F pour n'importe quel autre type d'amortissement.
7. La somme de la colonne 6 et de la colonne 7 correspond au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (prêt ou débet). Ce compte est affiché pour enregistrer les opérations de refinancement (refinancement 03) et la notation de contrat ou renégociation lorsqu'il y a un effet de contrat.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE:

ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Echéancier flux de trésorerie

	Catégories d'emprunts	Échéancier						
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
	Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital		29 386 869,39 €	24 704 189,60 €	23 756 930,02 €	41 394 858,61 €	16 334 836,55 €	90 510 749,87 €	226 088 134,07 €
- intérêts		4 471 647,20 €	3 786 176,19 €	3 300 506,28 €	2 862 136,57 €	1 741 369,65 €	6 350 027,26 €	22 511 863,18 €
	Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital								
- intérêts								
	Emprunts structurés - risque élevé (non cotés ci-dessus)							
- capital								
- intérêts								
	Emprunts "hors charte Glaser" (6F)							
- capital								
- intérêts								
	TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital		29 386 869,39 €	24 704 189,60 €	23 756 930,02 €	41 394 858,61 €	16 334 836,55 €	90 510 749,87 €	226 088 134,07 €
- intérêts		4 471 647,20 €	3 786 176,19 €	3 300 506,28 €	2 862 136,57 €	1 741 369,65 €	6 350 027,26 €	22 511 863,18 €

COMPTE FINANCIER 2019
ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Informations administratives et financières		NOMS DES ORGANISMES						
	UN-HA exercice 2018	HELP exercice 2019	MERIE exercice 2019	ESANTIE LIK exercice 2019	GCS Finance FINANCE exercice 2019	FRANCE UNIVERSITY HOSPITALS INTERNATIONAL d'UHB Comptes au 31 janvier	GCS SOHD CF PROVOIR 2019	SAS MIDATELL SCIENCE exercice 2019
	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Société par actions simplifiée	Groupement de coopération sanitaire	Société par actions simplifiée
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	9 rue des Tailleurs - 69003 LYON	191 av du Doyen Claude Guind - 34000 Montpellier	191 av du Doyen Claude Guind - 34000 Montpellier	Le Strategic Concept - bd 1 1100 Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier	80 rue Broche 11354 Marseille	2 rue de la Mitre - 80021 Poitiers	12 rue Dubouart - 33400 Talence	80, av Augustin Fabre 34295 MONTPELLIER
NATURE D'ACTIVITÉ	Administration publique (activité des activités économiques)	Développement de l'activité de soins de day-pa	Plateforme nationale de recherche Biocellulaire	Mise en place de projets nationaux communs aux établissements de santé publics et privés du Languedoc Roussillon	Collège de fond des herminettes	Production de services et d'équipements médicaux (formation, éducation, santé, counseling, subvention activité de recherche, exploitation commerciale des brevets et licences, ...)	Recherche-développement en autres sciences physiques et matériaux	Recherche-développement en autres sciences physiques et matériaux
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE	63 €	10 000 €	10 000 €			crédit en avril 2018		20 000 €
CAPITAL SOCIAL À LA FIN DE L'EXERCICE	63 €	650 221 €	10 000 €			1er exercice dilués le 31/12/2019 (cf. annexes)		-65 531 €
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	0 €	640 221 €	0 €			1er exercice dilués le 31/12/2019 (cf. annexes)		-85 531 €
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	0 €	0 €	0 €			1er exercice dilués le 31/12/2019 (cf. annexes)	0 €	1 216 €
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME	12 578 877 €	2 060 688 €	0,00 €			1er exercice dilués le 31/12/2019 (cf. annexes)	0 €	0 €
CHEFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	277 063 €	199 470 €	0,00 €			1er exercice dilués le 31/12/2019 (cf. annexes)	258 904 €	-85 531 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE								
* Informations relatives à la ventilation des TFRS au 31 décembre du dernier exercice clos								
MONTANT DU CAPITAL PROPRE PAR L'EPS:	1 €	4 900 €	5 000 €	50 €	37 800 €	15 000 €	1 000 €	1er exercice
- À LA FIN DE L'EXERCICE:	1 €	4 900 €	5 000 €	50 €	37 800 €	15 000 €	1 000 €	2 000 €
QUOTE-PART DE L'EPS:	1,59%	49%	50%	50%	6%	16,67%	8,33%	1er exercice
- À LA FIN DE L'EXERCICE:	1,59%	49%	50%	50%	6%	16,67%	8,33%	10,00%

Tallement des lres délégués, pour chaque exercice, du dernier bilan disponible et de la report des comptes aux comptes

COMPTE FINANCIER 2019

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal :

Compte	Nature des stocks et des en-cours	Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations		
				Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)
		(a)	(b)			Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	Matières premières et fournitures					
C/32	Autres approvisionnements <i>dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>	11 207 607,60	12 760 624,96			
C/33	En-cours de production de biens	8 887 562,08	10 025 083,46			
C/35	Stocks de produits					
C/37	Stocks de marchandises					
C/38	Autres stocks					
TOTAL		11 207 607,60	12 760 624,96	0,00		

Note sur la comptabilisation des stocks déportés

Le stock dans les unités de soins est suivi (selon les articles) en simple ou double bac.

Dans le cas des stocks gérés en double bac, il est considéré que pour le suivi des quantités en stock à la clôture :

- le deuxième bac est rempli et non utilisé ;
- fin décembre on intègre automatiquement dans la balance la quantité dotée pour les articles en double bac, en faisant un mouvement de retour de sortie de l'UF vers le magasin (négatif pour l'UF et positif pour le magasin) daté du 31/12/N et strictement le même mouvement en sortie du magasin vers l'UF (négatif pour le magasin et positif pour l'UF) daté du 01/01/N+1. Il y a donc valorisation du mouvement par le PMP des balances concernées (soit décembre, soit janvier) et intégration dans les comptes 94 et 602, et donc dans la variation de stock 603.

Au 31/12/2019, le montant afférent à ces doubles bacs est de 623 792,29 €. Pour comparaison, il s'élevait à 565 184,44 € au 31/12/2018.

Etat B112
ETABLISSEMENT: CHU DE MONTPELLIER
NOM DU POSTE COMPTABLE: 034022
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019
DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Ajustement des dépréciations			
Compte	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/506	Obligations					
C/507	Bons du Trésor					
C/508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées					
TOTAL						

NEANT

- 3.3 -

NOTE RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.3.1 -

Eléments significatifs explicitant les comptes (état CR1)

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019**ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES****Evolution du résultat d'exploitation :**

	2017	2018	2019	Ecart	Evolution 2019/2018
Produits d'exploitation	894 834 141 €	892 384 765 €	934 634 444 €	42 249 679 €	4,73%
Charges d'exploitation	891 183 742 €	884 979 872 €	927 571 267 €	42 591 395 €	4,81%
Résultat d'exploitation	3 650 399 €	7 404 893 €	7 063 177 €	-341 716	-4,61%

Le résultat d'exploitation est en léger repli en 2019 par rapport à 2018, passant de 7,4 M€ à 7,1 M€.

Evolution des produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation augmentent de 4,73% soit environ 42 M€.

Cette évolution provient principalement des produits de l'activité hospitalière + 35,8 M€ soit + 4,62% passant de 776,1 M€ à 812 M€.

Les subventions d'exploitation et participation augmentent de 2,2 M€ soit + 6% progression essentiellement due à la recherche clinique et à l'augmentation des crédits du Fond d'Intervention Régional (+ 0,5 M€).

Etat CR1
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTEPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTEPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Sur le budget principal, la progression des produits versées par l'Assurance Maladie est forte : + 5,08% en 2019 alors que l'évolution de l'année précédente était faible (+ 0,07%) comme le montre le tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019
Recettes de Titre 1	699 582 574	724 196 982	724 730 951 €	761 542 996
Evolution		+ 3,52%	+ 0,07%	+ 5,08%
Dont Produits de la tarification des séjours	357 820 972	364 980 065	363 598 497 €	370 592 761
<i>Evolution</i>		2%	- 0,38%	1,92%
Dont produits des médicaments facturés en sus des séjours	37 957 115	44 991 494	45 019 614 €	62 930 523
<i>Evolution</i>		18,53%	0,06%	39,78%
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours	23 486 979	25 205 380	23 126 489 €	22 857 166
<i>Evolution</i>		7,32%	-8,25%	-1,16%
Dotations: MIGAC, FIR et forfaits annuels	232 407 970	236 356 250	236 712 703 €	246 771 479
<i>Evolution</i>		1,70%	0,15%	4,25%
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique	47 604 420	51 416 632	54 832 932 €	56 924 536
<i>Evolution</i>		8,01%	6,64%	3,81%

On constate donc une évolution importante des recettes :

- Les produits de la tarification des séjours évoluent de 1,92%. Le mouvement de transformation de certaines hospitalisations en consultations a été pratiquement achevé fin 2018. Dès lors la valorisation de l'activité a pu reprendre une évolution plus habituelle compte tenu de la progression en volume de cette dernière.
- Les médicaments facturés en sus augmentent fortement (+ 39,78%). Contrairement à 2018 on a constaté un effet prix à la hausse. De plus, le CHU a fait partie des établissements autorisés à développer l'activité avec des traitements à base de CarTcell avec des couts unitaires de l'ordre de 330.000€ pour le seul médicament.
- Les produits des DMI facturés en sus des séjours diminuent légèrement de 1,16%, c'est le résultat à somme négative entre des augmentations (surtout les embols et stents intracrâniens) et des diminutions (en particulier les implants cochléaires et leur renouvellement) de recettes de produits onéreux.

Etat CRI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

L'activité d'Actes et Consultations Externes poursuit sa progression malgré l'absence de bascule en provenance des transformations de séjours. Les forfaits techniques sont un des éléments de cette augmentation. L'effet année pleine de la réforme des transports (article 80) est important, 1.28M€.

La comptabilisation des activités faisant l'objet de financements spécifiques par le biais de dotations évolue de 4,25% (+10 M€). Cependant, les arrêtés de notification de crédits restent relativement stables (- 0,50%) soit - 1,2 M€.

Les variations entre le montant des arrêtés et le montant constaté au compte financier s'explique essentiellement par l'évolution des Produits A Recevoir en 2019 (- 2,7 M€) mais également par l'évolution du montant des Produits Constatés d'Avance effectuée en 2019 (+14,5 M€) par rapport à 2018.

Sur le budget principal, les recettes des autres produits de l'activité hospitalière (facturation auprès de l'Assurance Maladie Complémentaire, des autres établissements de santé et des patients étrangers) baissent de 0,87 M€ (- 1,31%). Cette baisse s'explique par celle des recettes liées aux patients étrangers (-1,34 M€ soit -10%) dont le niveau est très variable d'une année à l'autre. On note également celle des tickets modérateurs des séjours en hospitalisation complète en lien avec la diminution des Tarifs Journalier de Prestations de 3 % (- 513 k€). Les tickets modérateurs progressent de 2,34% pour l'activité externe et on constate une progression importante des prestations pour les autres établissements (+755k€ soit +14,52%)

Les autres produits de gestion courante progressent de 15,11% (+ 2,7 M€) essentiellement due à :

- Autres produits de gestion courante (+ 1,3 M€)
- Autres remboursements de frais (+ 0,8 M€)
- Autres équipements (+ 0,6 M€)

Les ventes de marchandises liées exclusivement aux rétrocessions de médicaments poursuivent leur baisse mais connaissent une baisse moins importante qu'en 2018 (- 6,4% en 2019 contre - 19,26% en 2018). Cette diminution est liée la baisse des dépenses de traitement de l'hépatite C en continuité avec 2018 et qui fait suite aux évènements suivants :

- Une diminution de la file active
- La sortie en ville de plusieurs produits
- Des diminutions de prix ou l'arrêt de commercialisation d'autres produits.

N.B : on constate en parallèle une diminution des montants d'achats de médicaments.

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTEPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

On constate une augmentation des reprises de provisions de 3,4 M€ dont des reprises sur :

- Provisions pour dépréciation d'immobilisation pour 1,9 M€ (abandon du développement d'un logiciel qui avait été déprécié en 2017)
- Provisions pour dépréciation de créances pour 2,7 M€ (habituellement c'est une dotation)
- Provisions CET en diminution de 1,3 M€ (le changement de méthode se traduit par des dotations pour le personnel non médical et des reprises uniquement pour le personnel médical)

La comparaison des reprises de provisions entre les exercices reste difficile à faire car chaque reprise est liée à l'avènement d'une situation particulière.

Evolution des charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation enregistrent une évolution de 4,58 % soit 40,6 M€ après une baisse exceptionnelle de - 0,7 % constatée sur l'exercice 2018.

Les achats stockés augmentent de 20,5 M€ (11,79%) sur l'exercice 2019 après une diminution de 16,4 M€ (-8,6 %) sur l'exercice 2018.

Cette progression s'explique principalement par une évolution importante de :

- Spécialités pharmaceutiques sous ATU (+ 13,6 M€)
- Spécialités pharmaceutiques avec AMM (+ 4,3 M€)
- Dispositifs médicaux (+ 2,4 M€)
- La progression des achats de produits remboursables (+16 millions d'euros)
 - Les médicaments sous ATU +(5 millions d'euros) suite à la mise en place des thérapies géniques des cellules cancéreuses (CAR-T cells)
 - Les médicaments hors GHS (+14 millions d'euros) suite au passage hors ghs de ces mêmes thérapies géniques et aux dépenses supplémentaires pour d'autres anticancéreux
 - Les rétrocessions (-3 millions d'euros) avec la suite de la baisse des dépenses des traitements de l'hépatite C
- La progression des achats de produits non remboursables (+ 4millions d'euros)
 - Les médicaments inclus dans les ghs (+ 2 millions d'euros) suite au passage dans les ghs de certains anticancéreux et à l'augmentation de l'utilisation d'antinfectieux.
 - Les dispositifs médicaux inclus dans les ghs (+ 2 millions d'euros) avec la progression de l'activité de neuroradiologie dans la continuité de l'année 2018.

Les achats non stockés augmentent d'un peu plus de 2 M€ comme sur l'exercice précédant principalement sur les dépenses suivantes :

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

- Energie - Electricité (+ 0,9 M€)
- Fournitures médicales (+ 0,9 M€) avec une progression quasi généralisée des divers postes. On note un léger recul des dépenses de réactifs lié pour partie à l'augmentation de l'externalisation de certaines analyses.

Les services extérieurs et autres sont en augmentation de 5,8 M€ soit + 9,14 % par rapport à 2018 :

- Externalisation des analyses de biologie médicales (+1,6 M€)
- Reversement GCS plateaux techniques (+ 0,8 M€)
- Location de matériels biomédicaux (+ 0,5 M€)
- Assurance responsabilité civile (+ 0,9 M€)
- Personnel intérimaire (+ 0,3 M€)
- Transports d'usagers (+ 1,2 M€)

La progression des dépenses de personnel (rémunérations et charges) est de 9,3 M€ dont 8,7 M€ sur le budget principal. Les dépenses de personnel ont augmenté mais restent très contenues :

	2016	2017	2018	2019
Dépenses de personnel (€)	522 043 098	542 592 676	553 149 461	562 469 225
Evolution (M€)		+ 20,5	+ 10,6	+ 9,3
Evolution (%)		+ 3,94%	+ 1,95%	+ 1,68%

L'augmentation se répartit comme suit :

- Rémunérations et autres charges de personnel : 373 722 K€ vs 367 820 K€ soit + 5 901 K€ (+ 1,60%),
- Charges sociales : 136 538 K€ vs 134 057 K€ soit + 2 481 K€ (+ 1,85%),
- Impôts et taxes sur rémunérations : 52 209 K€ vs 51 271 K€ soit + 938 K€ (+ 1,83%).

Sur le budget principal, les rémunérations augmentent de 5,5 M€ (soit + 1,55 %) dont 2 M€ pour le personnel médical et 3,5 M€ pour le personnel non médical.

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICANT LES COMPTES

Les autres charges de gestion courante enregistrent une augmentation de 2 M€ par rapport à 2018 :

- Redevances pour licences informatiques (+ 0,4 M€)
- Contributions aux GHT (+ 0,2 M€)
- Créances admises en non-valeur (+ 0,5 M€)
- Autres charges diverses de gestion courante (+ 0,7 M€) : des écritures de clôture qui étaient précédemment enregistrées en PCA (produits constatés d'avance) donc en moins des produits sont à partir de 2019 comptabilisées en DENM (dépenses engagées non mandatées) en charges

Les dotations aux amortissements augmentent de 0,9 M€.

L'établissement ne comptabilise pas de dotations aux dépréciations sur actif circulant en 2019.

Les dotations aux amortissements et aux provisions pour risques et charges évoluent de 3,7M€ sur l'exercice. Il s'agit de l'incidence du changement de méthode sur l'évaluation de la provision compte épargne-temps (valorisation plus importante pour le personnel non médical) ainsi que du transfert sur les comptes épargne-temps d'heures stockées par les agents sur certains compteur RH.

Evolution du résultat financier :

	2017	2018	2019	Ecart	Evolution
Produits financiers	203 665 €	291 925 €	181 792 €	-110 133 €	-37,73%
Charges financières	6 161 838 €	5 618 752 €	4 946 324 €	-672 428 €	-11,97%
Résultat financier	-5 958 173 €	-5 326 827 €	-4 764 532 €	562 295 €	-10,56%

La baisse des produits financiers est due à la diminution des escomptes obtenus après une évolution de 43,3% en 2018.

Les charges financières continuent leur régression (- 11,97%) sur l'exercice soit - 0,7 M€, conséquence de :

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

- Un endettement modéré de 10,3 M€ sur l'exercice,
- Un risque de taux maîtrisé de la dette (64,3% taux fixe / 35,7% taux variable au 31/12/2019). Le taux moyen de la dette est passé à 2,02% au 31/12/19 contre 2,48 % au 31/12/2018.
- Une politique de gestion active de la dette et d'une gestion de trésorerie « zéro ».

Evolution du résultat courant :

	2017	2018	2019	Ecart	Evolution
Résultat d'exploitation	3 650 399 €	7 404 893 €	7 063 177 €	-341 716 €	-4,61%
Résultat financier	-5 958 173 €	-5 326 827 €	-4 764 532 €	562 295 €	-10,56%
Résultat courant	-2 307 774 €	2 078 066 €	2 298 645 €	220 579 €	10,61%

Il correspond à la somme des résultats d'exploitation et financier et est en amélioration.

Evolution du résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'est dégradé de 5,2 M€.

	2017	2018	2019	Ecart	Evolution
Produits exceptionnels	16 491 285 €	16 109 994 €	10 437 557 €	-5 672 437 €	-35,21%
Charges exceptionnelles	12 667 921 €	14 985 404 €	14 494 746 €	-490 658 €	-3,27%
Résultat exceptionnel	3 823 364 €	1 124 590 €	-4 057 189 €	-5 181 779 €	-460,77%

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTEPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Le résultat exceptionnel s'est dégradé de 5,2 M€.

Les produits exceptionnels enregistrent une baisse très forte – 5,7 M€ soit – 35,21%. Cette baisse est principalement due à la diminution importante des produits exceptionnels sur opérations de gestion des exercices antérieurs - 5,1 M€ (- 39,63%) dont :

- Rémissions de titres suite à annulation de titres sur exercices clos (- 3,4 M€),
- Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie (- 0,4 M€),
- Autres produits sur exercices antérieurs (- 1,2 M€).

Les produits exceptionnels sur opération de gestion de l'exercice régressent de 0,9 M€.

Seuls les produits exceptionnels sur opérations en capital enregistrent une augmentation de 0,5 M€ (+ 35,76%) essentiellement liée à celle des produits de cessions des éléments d'actif.

Les charges exceptionnelles enregistrent également une baisse mais faible – 0,5 M€ (– 3,27%) :

- Les charges exceptionnelles sur opération en capital sont stables,
- Les charges exceptionnelles sur exercice courant évoluent d'1,5 M€ (régularisation dépréciation actifs constatée sur l'exercice 2017 pour 1,9 M€),
- Les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs régressent de 2 M€. Cette baisse est due à la diminution des dépenses liées aux annulations de titres sur exercices antérieurs (- 2 M€) contrepartie de la baisse des recettes de rémissions sur exercices antérieurs indiquée précédemment (- 3,4 M€).

Evolution du résultat comptable :

Le résultat comptable se dégrade sur l'exercice 2019 après avoir connu une forte amélioration sur l'exercice 2018.

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019**ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES**

	2017	2018	2019	Ecart	Evolution
Résultat courant	-2 307 774 €	2 078 066 €	2 298 645 €	220 579 €	10,61%
Résultat exceptionnel	3 823 364 €	1 124 590 €	-4 057 189 €	-5 181 779 €	-460,77%
Résultat comptable	1 515 590 €	3 202 656 €	-1 758 544 €	-4 961 200 €	-154,91%
dont					
Budget principal	1 041 515 €	2 740 903 €	-1 555 911 €	-4 296 814 €	163,17%
Budgets annexes					
USLD	450 570 €	262 538 €	85 771 €	-176 767 €	-41,73%
Médico-social	-100 500 €	-1 452 €	-58 634 €	-57 182 €	-98,56%
Ecoles et instituts	124 003 €	200 667 €	-229 770 €	-430 437 €	61,82%
GHT		0 €	0 €	0 €	

- 3.3.2 -

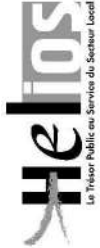
État synthétique des subventions d'exploitation et des contributions accordées par l'établissement (état CR2)
Détail des produits de l'activité hospitalière (état CR3)

COMPTES FINANCIERS 2019



ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

RUBRIQUES	Montant exercice N
C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	0,00
Dont 6521: Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	0,00
Dont 6522: Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	0,00
Dont 6523: Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	0,00
Dont 6528: Autres contributions à des structures de coopération	0,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	1 009 201,73
C/ 657 Subventions	53 685,30
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	8 084,30
Dont 6578: Autres subventions	45 601,00
TOTAL	1 062 887,03

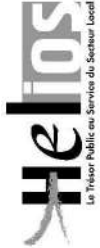


COMPTE FINANCIER 2019

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	681 004 787,39	646 912 123,33
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	56 924 535,95	54 832 931,79
7313 Participations au titre des détenus	500 906,23	0,00
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	738 430 229,57	701 745 055,12
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	18 634 590,10	19 148 280,27
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	3 929 180,89	3 992 093,01
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	266 182,12	259 638,13
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	9 771 351,01	9 545 299,62
7327 Forfait journalier	10 246 035,00	10 155 572,76
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	42 847 339,12	43 100 883,79
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	11 653 103,86	12 960 375,45
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	5 958 843,34	5 203 295,44
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	93,13
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	798 889 515,89	763 009 702,93
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	23 030 606,48	22 540 011,56
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	82 160,29	445 884,27
TOTAL	822 002 282,66	785 995 598,76



COMPTE FINANCIER 2019

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL Annexe G

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	0,00	0,00
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	0,00	0,00
7313 Participations au titre des détenus	0,00	0,00
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7327 Forfait journalier	0,00	0,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	0,00	0,00
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	0,00	0,00
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	0,00	0,00
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	0,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	0,00	0,00
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

- 3.4 -

AUTRES INFORMATIONS

État des engagements hors bilan autres que les instruments de couverture de la dette à long terme (état AI1)

Honoraires du commissaire aux comptes (état AI2)

Tableau synthétique des effectifs (état AI3)

Événements significatifs postérieurs à la clôture (état AI4)

Information sur les aspects environnementaux (état AI5)

Etat AII

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				Prix d'achat résiduel	
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant		
Total											

NEANT

Etat AI2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rubriques	Montant HT exercice 2019
C/62261 Honoraires commissaires aux comptes	
Audit	208 280,00
TOTAL	208 280,00

COMPTE FINANCIER 2019

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS TOUS BUDGETS CONFONDUS

		ETP moyens au 31/12/2019
Personnel médical	H-U titulaires	98,47
	PH temps plein	397,87
	PH temps partiel	31,37
	Praticiens contractuels renouvelables de droit	49,37
	Sous-total	577,08
	H-U temporaires	65,70
	Praticiens contractuels sans renouvellet de droit	219,15
	Internes	991,93
	Etudiants	928,94
	Sous-total	2 205,72
Personnel non médical. Titulaires et stagiaires	Total Personnel médical	2 782,80
	Personnels administratifs	802,23
	Personnels des services de soins	4 785,46
	Personnels éducatifs et sociaux	84,17
	Personnels médico-techniques	497,73
	Personnels techniques et ouvriers	837,39
	Sous-total	7 006,98
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	32,17
	Personnels des services de soins	55,85
	Personnels éducatifs et sociaux	
	Personnels médico-techniques	2,86
	Personnels techniques et ouvriers	168,48
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	Sous-total	259,36
	CDD	1 156,41
	Contrats soumis à disposition particulière	14,34
	Apprentis	5,60
	Sous-total	1 176,35
	Total Personnel non médical	8 442,69
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	11 225,49
Totaux		
Personnel médical		ETP moyens au 31/12/2019
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires		2 782,80
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée		7 006,98
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres		259,36
Total		1 176,35
		11 225,49

Etat AI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE SIGNIFICATIFS

Le début de l'année 2020 a été marqué par le développement d'une crise sanitaire sans précédent, issue de la pandémie au virus « Covid-19 ». D'une situation localisée, cet événement, a vu, dans la fin du 1er trimestre 2020, son évolution dégénérer à un niveau mondial, celle-ci s'accompagnant d'importants chocs économiques.

De la déclaration de l'OMS du 30 janvier 2020, considérée comme le début de cette crise, à la date de rédaction du présent rapport, le CHU de Montpellier a mis en place des dispositifs visant à préserver la santé et la sécurité des patients, des collaborateurs du Centre Hospitalier et de leurs partenaires.

La crise sanitaire liée au COVID-19 est un événement postérieur au 31/12/2019 n'ayant pas de lien direct avec une situation existant à la clôture et n'impacte donc pas le bilan et le compte de résultat clos au 31/12/2019.

A ce stade, les impacts sanitaires et financiers de cette crise, ainsi que les mesures gouvernementales qui pourraient être prises sur 2020, en lien avec cet événement, ne peuvent être estimés dans leur intégralité.

Etat AI5

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

NEANT

COMpte FINANCIER 2019
TABLEAU DES PROVISIONS REGLEMEENTEES, DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES	A détailler	Montants au début de l'exercice 1	Dotations de l'exercice et corrections d'écritures 2	Reprises de l'exercice et corrections d'écritures 3	Montants à la fin de l'exercice 4=1+2+3	JUSTIFICATIONS	
						Motifs de maintien en stock 5=4-1	Observations : motifs de constitution et de reprise
Provisions réglementées C/142 : provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations C/144 : provisions réglementées pour propre assureur C/1441 : responsabilité civile C/1448 : autres		3 086 870,00 € 3 086 870,00 € - € - € - €	- € - € - € - € - €	160 117,00 € 160 117,00 € - € - € - €	2 926 753,00 € 2 926 753,00 € - € - € - €		
Provisions pour risques et charges : C/151 : provisions pour risques C/1511 : provisions pour litiges C/1515 : provisions pour pertes de change C/1518 : autres provisions pour risques		28 382 572,80 € 2 245 167,62 € 2 245 167,62 € 2 245 167,62 € 323 336,85 € 258 603,00 € 66 713,77 € 700 000,00 € - € 217 000,00 € 541 899,00 € 137 615,00 €	6 065 988,74 € 206 209,65 € 206 209,65 € 206 209,65 € 103 747,15 € 102 462,50 € 102 462,50 € 102 462,50 €	3 647 540,96 € 1 221 067,77 € 1 221 067,77 € 1 221 067,77 € 41 893,00 € 255 903,00 € 6 271,77 € 700 000,00 € - € 217 000,00 €	30 801 020,58 € 1 230 309,50 € 1 230 309,50 € 1 230 309,50 € 385 191,00 € 2 700,00 € 60 442,00 € - € 102 462,50 € - € 541 899,00 € 137 615,00 €		Ecritures basées sur les financements alloués à ce titre, et leur utilisation en
C/152 : provisions pour risques et charges sur emprunts	Conventions de personnel Contraintes achats Respons. civile médicale Incertitudes factu. DIM Autres budget H AMTIM Gérontopôle Budget B Budget C	20 716 904,61 €	5 342 119,13 €	1 004 791,82 €	25 054 231,92 €		Projet non encore réalisé

RUBRIQUES	A détailler	Montants au début de l'exercice 1	Dotations de l'exercice et corrections d'écritures 2	Reprises de l'exercice et corrections d'écritures 3	Montants à la fin de l'exercice 4=1+2+3	JUSTIFICATIONS	
						Motifs de maintien en stock 5=4-1	Observations : motifs de constitution et de reprise
C153 : provisions réglementées pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne-temps (CET)	Pers. Med. Budget H Pers. Non Med. Budget H Pers. Med. Budget B Pers. Non Med. Budget B Pers. Med. Budget P Pers. Non Med. Budget P Pers. Med. Budget C Pers. Non Med. Budget C Pers. Med. Budget G Pers. Non Med. Budget G	14 378 096,49 € 5 649 190,70 € 100 232,10 € 80 911,11 € 221 629,79 € 35 312,65 € 22 546,23 € 201 311,42 € 22 099,77 € 5 574,35 € - €	1 455 189,39 € 3 651 993,56 € 19 098,47 € 72 203,67 € 14 386,32 € 42 070,87 € 1 316,05 € 82 107,31 € 1 289,99 € 2 463,50 €	274 803,54 € 609 525,05 € 8 313,85 € 52 187,55 € 3 563,50 € 8 467,10 € 24 541,46 € 23 389,77 €	15 558 482,34 € 8 691 659,21 € 119 330,57 € 144 800,93 € 183 828,56 € 73 820,02 € 15 395,18 € 258 877,27 € 0,01 € 8 037,85 € - €		Evaluations effectuées en lien avec les directions de personnel concernées
C157 : provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices C1572 : provisions pour gros entretien ou grandes révisions	Taux	5 420 500,57 € 607 561,00 € 391 000,00 € 1 417 183,14 € 2 399 583,43 € 605 173,00 € - €	517 659,96 € 450 000,00 € 67 659,96 €	1 421 681,37 € 500 927,60 € 391 000,00 € 8 884,90 € 457 695,87 € 63 173,00 €	4 516 479,16 € 106 633,40 € 450 000,00 € 1 475 958,20 € 1 941 887,56 € 542 000,00 €		Projet non encore réalisé
Dépréciations autres que comptes financiers : C29 : dépréciation des immobilisations C39 : dépréciation des stocks et en-cours		14 223 873,15 € 1 921 025,00 € - €	- €	4 603 169,00 € 1 921 025,00 €	9 620 704,15 € - € - €		Engagement des dépréciations anticipées par Monsieur le Trésorier de l'établissement.
C49 : dépréciation des comptes de tiers	A.N.V.	12 302 848,15 €	- €	2 682 144,00 €	9 620 704,15 €		
Dépréciation des comptes financiers : C59 : dépréciation des comptes financiers		- €	- €	- €	- €		
TOTAL		45 693 315,95 €	6 065 988,74 €	8 410 826,96 €	43 348 477,73 €		

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMpte FINANCIER 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

	Méthodes (1)	Durée (2) ou Taux (3)	Observations (4)
Immobilitisations			
Batiments	Linéaire	Cf. Annexe 3	
Bâtiment en dur	Linéaire		
Bâtiment préfabriqué et petit bâtiment			
Matériel	Linéaire	Cf. Annexe 1	
Matériel biomédical	Linéaire	Cf. Annexe 2	
Matériel et logiciel informatiques	Linéaire	10 ans	
Autres matériels et outillages	Linéaire	5 ans	
Automobiles et matériel roulant	Linéaire	10 ans	
Mobilier	Linéaire	10 ans	
Matériel de bureau	Linéaire	15 ans	
Agencements et installations	Linéaire		

(1) mode d'amortissement linéaire, dégressif, dégressif à taux décroissant appliqué à une valeur constante, variable

(2) Durée d'amortissement pratiquée pour l'ensemble des biens d'une même catégorie

(3) Taux=100/durée*1/100

(4) préciser notamment les changements de méthode par rapport à l'exercice précédent

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMpte FINANCIER 2019

METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 1 : MATERIEL BIOMEDICAL	
SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
IMAGERIE	
EQUIPEMENT MOBILE DE RADIOGRAPHIE	10
EQUIPEMENT MOBILE DE RADIOSCOPIE	10
STATIFS DE RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE	10
STATIFS CARDIO -VASCULAIRES	10
STATIFS DE NEURO-RADIOLOGIE	10
MAMMOGRAPHIE	10
SCANNER	7
IRM	7
ECHOGRAPHIE	7
GAMMA CAMERA	10
TEP/CT	7
OSTEODENSITOMETRE X	10
INJECTEUR PRODUIT CONTRASTE	7
CONSOLE TRAITEMENT IMAGE	7
LECTEUR DE PLAQUES PHOTOSTIMULABLES	10
REPROGRAPHIE	10
ACTIVIMETRE	10
MATERIEL DE RADIO PROTECTION / STOCKAGE POUR RADIO-ISOTOPE	10
SYSTEME DE DOSIMETRIE	10
EXPLORATION FONCTIONNELLE NEURO	
ELECTROENCEPHALOGRAPHIE / POTENTIELS EVOQUES /ELECTROMYOGRAPHIE	10
POLYSOMNOGRAPHIE	10
EXPLORATION FONCTIONNELLE CARDIAQUE	
BAIE DE CATHETERISME	10
VELOCIMETRE DOPPLER	10
EPREUVE D'EFFORTS	10
ENREGISTREUR HOLTER CARDIAQUE	7
EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE	
ANALYSEUR DE GAZ RESPIRATOIRES	10
SPIROMETRE	10
CABINE PLETHYSMOGRAPHIQUE	10

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMpte FINANCIER 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 1 : MATERIEL BIOMEDICAL (suite)

SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
EXPLORATION FONCTIONNELLE ET EXAMEN ORL	
AUDIOMETRE	10
IMPEDANCEMETRE	10
CABINE AUDIOMETRIQUE	10
TYMPANOMETRE	10
EXPLORATION FONCTIONNELLE OPHTHALMOLOGIQUE	
OPHTALMOSCOPE	10
BIOMICROSCOPE OCULAIRE	10
REFRACTOMETRE	10
FOCOMETRE	10
PERIMETRE AUTOMATIQUE	10
POTENTIELS EVOQUES VISUELS	10
ELECTRORETINOGRAPHIE	10
UNITE D'EXAMEN OPHTHALMOLOGIQUE	10
TONOMETRE	10
PROJECTEUR DE TESTS	10
EXPLORATIONS FONCTIONNELLES DIVERS	
BAIE URODYNAMIQUE	10
PH METRE/MANOMETRE	10
MESURE DU VOLUME VESICAL	5
VIDEONYSTAGMOSCOPE	7
MATERIEL DE LABORATOIRE	
BALANCE DE LABORATOIRE	10
ETUVE DE LABORATOIRE	10
CONGELATEUR DE LABORATOIRE	10
CENTRIFUGEUSE DE LABORATOIRE	7
MICROSCOPE	10
MICROSCOPE ELECTRONIQUE	10
SORBONNE	10
AUTRES PETITS MATERIELS DE LABORATOIRE	7
GROS AUTOMATES DE LABORATOIRES (PRE-ANALYTIQUE / ANALYTIQUE)	7
SPECTROPHOTOMETRE D'ABSORPTION ATOMIQUE	7

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 1 : MATERIEL BIOMEDICAL (suite)

SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
SPECTROMETRE DE MASSE	7
CHROMATOGRAPHE EN PHASE LIQUIDE / PHASE GAZEUSE	10
SPECTROPHOTOMETRE (UV, VISIBLE,IR)	7
SPECTROFLUORMETRE	7
AUTOMATES DE BIOLOGIE MOLECULAIRE	7
LAVEUR DE CELLULES	7
DISTRIBUTEUR DE PARAFFINE	10
PLATINE A INCLUSION	10
AUTOMATE D'IMMUNO HISTOCHEMIE	7
MICROTOME	10
CRYOMICROTOME	10
AUTOMATE DE COLORATION DE LAMES	10
GRAVEUR DE LABORATOIRE	10
TABLE D'AUTOPSIE	10
MATERIEL D'ANESTHESIE	
CHARIOT D'ANESTHESIE	10
HUMIDIFICATEUR	7
MONITEUR DOXYGENE(FIO2)	10
RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	7
RESPIRATEUR DE REANIMATION	10
ASPIRATEUR MEDICO-CHIRURGICAL	10
POUSSE SERINGUE	7
POMPE A PERFUSION	7
POMPE ACCELERATRICE DE PERFUSION / TRANSFUSION	7
POMPE A NUTRITION ENTERALE	7
POMPE D'AUTO ANALGESIE	7
RECHAUFFEUR DE PERFUSION/TRANSFUSION	7
SYSTEME D'AUTOTRANSFUSION	10
DEFIBRILLATEUR	7
STIMULATEUR CARDIAQUE EXTERNE	7
INCUBATEUR	10
TABLE DE REANIMATION NEONATALE	10

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 1 : MATERIEL BIOMEDICAL (suite)

SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
DISPOSITIF DE RECHAUFFEMENT/REFROIDISS PATIENT	10
LAMPE INFRAROUGE RADIANTE	10
MONITEUR DE SURVEILLANCE CARDIO-RESPIRATOIRE COMPACT	10
MONITEUR DE SURVEILLANCE CARDIO-RESPIRATOIRE MODULAIRE	10
POSTE CENTRAL DE SURVEILLANCE	7
CARDIOTOCOGRAFIE	10
TENSIOMETRE AUTOMATIQUE	7
MONITEUR DE SPO2	7
MONITEUR DE DEBIT CARDIAQUE	10
MONITEUR DE NO / NO2 / NOx	10
MONITEUR DE PRESSION INVASIVE	10
MONITEUR DE GAZ HALOGENES	10
MONITEUR DE CURARISATION	7
EQUIPEMENTS DE BLOC OPERATOIRE	
TABLE D'OPERATION	10
TABLE D'ACCOUCHEMENT	7
ECLAIRAGE OPERATOIRE	10
MICROSCOPE OPERATOIRE	10
BISTOURI ELECTRIQUE	10
MODULE ARGON DE BISTOURI	10
BISTOURI A ULTRASON	10
BISTOURI A PLASMA	10
LASER	10
CRYOCHIRURGIE/CRYOTHERAPIE	10
BRAS DE FIXATION / DISTRIBUTION	10
CHIRURGIE ROBOTISEE	7
CONSOLES MOTEUR CHIRURGICAL	7
PIECES A MAIN	5
MOTEUR CHIRURGICAL	5
PHAKOEMULSIFICATEUR	10
CONSOLE DE CEC	10
POMPE A BALLONNET INTRA-AORTIQUE	10

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 1 : MATERIEL BIOMEDICAL (suite)	
SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
EQUIPEMENTS DENTAIRES	
FAUTEUILS ET UNITS DENTAIRE	10
TURBINE DENTAIRE	5
CONTRE ANGLE DENTAIRE	5
MOTEURS DENTAIRE	5
DETARTREUR	5
LAMPE A POLYMERISER	10
MATERIEL PROTHESISTE	10
ENTRETIEN NETTOYAGE DESINFECTION	10
RECUPERATEURS DAMALGAMES	10
EQUIPEMENTS DE THERAPIE	
GENERATEUR POUR MATELAS ANTI-ESCARRE	7
GENERATEUR / MONITEUR INDIVIDUEL D'HEMODIALYSE	7
MONITEUR EPURATION EXTRARENALE	7
DISTRIBUTEUR DE DIALYSE PERITONEALE	7
MONITEUR D'HEMOFILTRATION/ HEMOPERFUSION	10
LITHOTRITEUR EXTRACORPOREL	10
LITHOTRITEUR ENDOSCOPIQUE	10
SISMOTHERAPIE	10
MATERIEL DE KINESITHERAPIE	10
MATERIEL DE THERAPIES AUXILIAIRES	10
PESE-MALADE	10
LEVE-MALADE	10
ENDOSCOPIE	
VIDEOENDOSCOPE/FIBROSCOPE	5
COLONNE D'ENDOSCOPIE	7
ECHO ENDOSCOPE	7
MODULE DE DESINFECTION ENDOSCOPES	10
MACHINE A LAVER LES ENDOSCOPES	7
ARMOIRE DE STOCKAGE 72H00	7
OPTIQUE RIGIDE	5

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 1 : MATERIEL BIOMEDICAL (fm)	
SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
MATERIEL DE STERILISATION	
MACHINE A LAVER LES INSTRUMENTS	10
STERILISATEUR	10
SOUDEUSE DE SACHETS	10
PASTEURISATEUR	10
LAVE-BASSIN	10
LAVE SABOTS	10
NETTOYEUR VAPEUR	10
CABINE DE LAVAGE	10
TESTEURS BIOMEDICAUX	
TESTEUR D'ECG	10
TESTEUR VENTILATEUR	10
TESTEUR PNEUMATIQUE	10
TESTEUR POMPE A PERFUSION	10
TESTEUR DE BISTOURI	10
ANALYSEUR DE CONDUCTIVITE	10
TESTEUR DE SECURITE ELECTRIQUE	10

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTE FINANCIER 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 2 : MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUES

SECTEUR	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNEES)
SYSTEME	
SERVEUR BAIE	3
DISQUE	3
RESEAU	
WIFI	5
CISCO	5
JARRETIERE	5
CATALYST	5
SWITCH	5
BOITIER FIBRE OPTIQUE	5
TELEPHONIE	
TELEPHONE	3
MOBILETE	3
AOTOCOMMUTATEUR	
TELEPHONIE	10
AUDIOVISUEL	
TELEVISEUR	3
VIDEOPROJECTEUR	3
CAMERA	3
VISIOCONFERENCE	5
RADIOCOMMUNICATION	
ANTENNE	5
LIAISON	5
MICRO	
FIXE	5
UC	5
ECRAN	5
CARTE GRAPHIQUE	5
CARTE VIDEO	5
IMPRIMANTE	3

Etat IC2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 034022
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR
ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

COMPTES FINANCIERS 2019
METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE 2 : MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUES (fm)

PORTABLE	
PORTABLE	3
STATION D'ACCUEIL	3
TABLETTE	3
I-PAD	3
PERIPHERIQUE FILAIRE ET NON FILAIRE	
DOUCHETTE	3
DISQUE EXTERNE	3
SCANNETTE WIFI	3
DICTAPHONE + KIT TRANSCRIPTION	3
SCANNER	3
MOBILIER INFORMATIQUE (IPSOINS)	
CHARIOT	10
BRAS	10
LOGICIEL	5

ANNEXE 3 : BATIMENTS, AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS		COMPOSANTS	DUREE D'AMORTISSEMENT (ANNÉES)
		VRD - TERRASSEMENT	40
		ESPACES VERTS	20
		GROS ŒUVRE - STRUCTURE METALLIQUE	40
		ÉTANCHÉITÉ - ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR - BARDAGE	20
		MENUISERIE EXTÉRIEURE - OCCULTATION	20
		SERRURERIE - PORTES MÉTALLIQUES - BRISE SOLEIL	20
		CLOISONS - DOUBLAGE - FAUX-PLAFONDS	20
		MENUISERIES INTÉRIEURES	20
		SIGNALÉTIQUE	10
		REVÊTEMENTS SOLS (COLLE, SCÈLLE, COLLE...)	15
		PÊTURES ET REVÊTEMENTS MURAUX	10
		ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS BASSE TENSION	17
		ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS HAUTE TENSION - CENTRALE DE SECOURS	20
		ÉLECTRICITÉ COURANTS FAIBLES VDI, SÛRETÉ, CONTRÔLE D'ACCÈS, SÛRETÉ INCENDIE	12
		PLOMBERIE SANITAIRE	15
		CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION	20
		APPAREILS ÉLEVATEURS	20
		FLUIDES MÉDICAUX ET SPÉCIAUX	20
		MANUTENTION LOURDE AUTOMATISÉE (ACV)	15
		MANUTENTION LÉGÈRE AUTOMATISÉE - PNEUMATIQUE	20
		IGAAC INSTALLATIONS TECHNIQUES ET AGENCEMENTS DES BATIMENTS	15
		IGAAC INSTALLATIONS TECHNIQUES A COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES INDUSTRIELLES	7
		PRE-FABRIQUES - PETITS BATIMENTS	20

COMPTE FINANCIER 2019
DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	A détailler (*)	Situation des VMP à l'ouverture de l'exercice n			Situation des VMP à la clôture de l'exercice n			Test sur dépréciations			Ajustement des dépréciations				
		Valeur unitaire comptable à l'ouverture de l'exercice (a)	Quantité (b)	Montant à l'ouverture de l'exercice (c=a*b)	Valeur unitaire comptable à la clôture de l'exercice (d)	Quantité (c)	Montant à la clôture de l'exercice (f=d*e)	Valeur actuelle des VMP à la clôture de l'exercice** (g)	Moins valeur latente(h=f-g)	Plus value latente (i=g-h)	Niveau des dépréciations au 01/01/n (j)	Reprises des dépréciations existantes (k)	Constatation des dépréciations nécessaires (l)	Niveau des dépréciations au 31/12/n (m=(j-l)-k)	
Comptes	Titres														
	-														
C/506 Obligations	-														
C/507 Bons du Trésor	-														
C/508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées	-														
TOTAL															

(*) à détailler par titre
(**) La valeur actuelle est égale à la valeur de marché si l'établissement décidait de céder ce titre au 31/12/n.

NEANT

COMPTES FINANCIERS 2019
ETAT DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDEES PAR L'ETABLISSEMENT

Bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant versé
Association "Vie et Animation pour personnes âgées"	Reconduction des subventions annuelles de fonctionnement d'associations intervenant sur l'établissement	3 800,00 €
Association Amis de la Bibliothèque des Hôpitaux		4 000,00 €
Association Sportive et Culturelle Hospitalière		34 065,00 €
ICM	Reversement subvention INCA	10 036,00 €
Université de Montpellier	Soutien UTEP (Unité Transversale d'Éducation du Patient)	1 500,00 €
Les P'tits Doudous	Reversement d'une partie des recettes de valorisation des déchets d'activités de soins	284,30 €
TOTAL DU COMPTE 657		53 685,30 €

RESTES À RECOURVRE DES EXERCICES COURANTS ET ANTÉRIEURS

Exercices	Hospitalisés et consultants Solde débiteur	Nombre de titres	Caisse de sécurité sociale Solde débiteur	Nombre de titres	État Solde débiteur	Nombre de titres	Départements Solde débiteur	Nombre de titres	Autres tiers payant Solde débiteur	Nombre de titres	Autres débiteurs Solde débiteur	Nombre de titres
N-10 et antérieurs	84 392,88	176	4 696,39	7	0,00	0	265,44	1	23 830,12	56	1 184,00	1
N-9	45 106,23	202	5 600,00	3	167,04	1	638,48	1	26 009,82	56	0,00	0
N-8	71 053,83	294	2 779,99	9	188,04	1	0,00	0	45 761,67	77	182,00	2
N-7	201 210,43	1460	11,86	1	1 262,40	11	68,85	3	104 085,98	912	6 854,50	9
N-6	313 317,17	2278	4 012,50	37	15 258,58	30	0,00	0	183 143,59	3933	2 683,73	8
N-5	501 797,07	2961	24 277,19	340	21 082,96	56	1,60	1	442 903,15	6106	11 887,59	16
N-4	603 493,97	3623	9 725,06	103	28 527,46	62	121,35	1	469 606,28	9910	7 191,62	29
N-3	1 146 953,49	7004	2 836,11	56	17 767,60	40	1 625,41	6	754 024,44	10313	50 867,37	65
N-2	1 570 771,00	13505	313 999,85	7172	42 720,42	66	11 399,97	15	1 939 399,10	24362	72 655,23	101
N-1	2 523 552,50	18679	1 093 434,91	12812	36 633,01	87	122 692,02	79	3 437 102,83	26616	220 288,14	335
N	4 764 171,08	34997	121 479 695,23	81187	301 084,29	327	1 228 774,98	428	12 455 409,87	84608	1 453 652,09	5680
Total	11 825 819,65	85179	122 941 069,09	101727	464 691,80	681	1 365 588,10	535	19 881 276,85	166949	1 827 446,27	6246
Dont frais de poursuites	7 125,02		0,00		10,66		0,00		35,70		0,00	

COMPTE FINANCIER 2019

RESTES À RECOURVRE AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

Exercices	Moins de Euro	De 20,00 Euro à 100,00 Euro ¹	De 100,00 Euro ² à 1 000,00 Euro	Plus de Euro	Total	
	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres
N-10 et antérieurs	63,74 9	1 884,52 24	33 116,78 129	49 327,84 14	84 392,88 176	
N-9	58,55 5	4 377,82 51	29 244,34 142	11 425,52 4	45 106,23 202	
N-8	16,94 3	5 250,49 62	47 330,57 218	18 455,83 11	71 053,83 294	
N-7	3 823,00 323	40 162,09 724	94 082,06 384	63 143,28 29	201 210,43 1460	
N-6	6 874,06 584	57 411,79 1097	123 631,98 537	125 399,34 60	313 317,17 2278	
N-5	9 430,65 786	68 793,24 1377	169 502,38 690	254 070,80 108	501 797,07 2961	
N-4	11 060,58 938	82 479,74 1651	234 105,71 926	275 847,94 108	603 493,97 3623	
N-3	33 746,75 2956	116 802,59 2625	313 146,18 1246	683 257,97 177	1 146 953,49 7004	
N-2	79 812,08 6755	202 507,89 4948	408 798,73 1602	879 652,30 200	1 570 771,00 13505	
N-1	106 430,97 8984	284 131,65 6975	622 481,36 2420	1 510 508,52 300	2 523 552,50 18679	
N	189 484,41 15323	561 253,22 14173	1 255 056,84 4808	2 758 376,61 693	4 764 171,08 34997	
Total	440 801,73 36666	1 425 055,04 33707	3 330 496,93 13102	6 629 465,95 1704	11 825 819,65 85179	
Dont frais de poursuites	124,25	844,36	3 483,84	2 672,57	7 125,02	

1 hors pièces de recouvrement égales à 100
2 y compris les pièces de recouvrement égales à 100

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

COMPTES FINANCIERS 2019
ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS
Principal

Compte	Montant	% / Charges du titre correspondant par nature (3)	Commentaire
Total des charges imputées sur le compte 67218 (1)	553 620,91	0,10%	
Total des charges imputées sur le compte 67228 (1)	286 042,37	0,11%	
n° 86249 (2)	28 822,50		
n° 46108 (2)	26 918,88		
n° 152564 (2)	20 943,44		
n° 116615 (2)	14 819,04		
n° 41757 (2)	14 766,67		
n° 179003 (2)	12 484,80		
n° 163471 (2)	11 500,07		
n° 129568 (2)	8 497,44		
n° 2190 (2)	8 190,88		
n° 182357 (2)	5 628,54		
Total des charges imputées sur le compte 67238 (1)	702 694,67	0,90%	
n° 49381 (2)	246 847,91		
n° 53164 (2)	153 900,00		
n° 14900 (2)	31 945,67		
n° 174781 (2)	21 482,44		
n° 169455 (2)	16 741,07		
n° 131226 (2)	15 473,69		

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

COMPTE FINANCIER 2019

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

B0

[illegible]

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTELLIER CHR

COMPTE FINANCIER 2019

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

B0

[illegible]

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

COMPTE FINANCIER 2019

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

C0

[illegible]

COMPTE FINANCIER 2019

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

G0

[illegible]

ÉTABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHU MONTPELLIER
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MONTPELLIER CHR

COMPTE FINANCIER 2019

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

G0

[illegible]